

## PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

### SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

#### LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON

Société anonyme au capital de 146 981 223 €.   
Siège social : 22, avenue Montaigne, 75008 Paris.   
R.C.S. Paris B 775 670 417 - A.P.E. 741 J - TVA FR 81 775 670 417.

#### A. Comptes consolidés. Chiffres clés.

(En millions d'euros)	2005	2004 (1)
Principaux chiffres consolidés :		
Ventes	13 910	12 481
Résultat opérationnel courant	2 743	2 372
Résultat net - part du groupe	1 440	1 194
Capital	147	147
Total des capitaux propres	10 484	8 675
Actifs non courants	19 537	18 105
Actifs courants	8 516	7 412
Passifs non courants	10 978	10 766
Passifs courants	6 591	6 076
Dette financière nette	4 318	5 283
Total du bilan	28 053	25 517
Capacité d'autofinancement générée par l'activité	3 089	2 708
(En euros)		
Résultats consolidés par action :		
Résultat net, part du groupe	3,06	2,55
Résultat net, part du groupe après dilution	3,04	2,53
Dividende par action :		
Acompte	0,25	0,25
Solde	0,90	0,70
Dividende global (2)	1,15	0,95

(1) Après retraitement, en normes IFRS, des données antérieurement publiées en normes françaises.

(2) Pour l'exercice 2005, montant proposé à l'assemblée générale ordinaire du 11 mai 2006.

#### Compte de résultat consolidé :

(En millions d'euros, sauf résultats par action)	Notes	2005	2004 (1)
Ventes	22-23	13 910	12 481
Coût des ventes		- 5 001	- 4 373
Marge brute		8 909	8 108
Charges commerciales		- 4 892	- 4 512
Charges administratives		- 1 274	- 1 224
Résultat opérationnel courant	22-23	2 743	2 372

Autres produits et charges opérationnels	24	- 221	- 199
Résultat opérationnel		2 522	2 173
Coût de la dette financière nette		- 188	- 214
Dividendes reçus		44	16
Autres produits et charges financiers		1	- 22
Résultat financier	25	- 143	- 220
Impôts sur les bénéfices	26	- 718	- 537
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	7	7	- 14
Résultat net		1 668	1 402
Dont : part des minoritaires		228	208
Résultat net, part du groupe		1 440	1 194
Résultat net, part du groupe par action (en euros)	27	3,06	2,55
Nombre d'actions retenu pour le calcul		470 206 389	468 953 254
Résultat net, part du groupe par action après dilution (en euros)	27	3,04	2,53
Nombre d'actions retenu pour le calcul		474 047 257	472 601 925

(1) Après retraitement, en normes IFRS, des données antérieurement publiées en normes françaises.

#### Bilan consolidé.

Actif(En millions d'euros)	Notes	2005	2004 (1)
Marques et autres immobilisations incorporelles, nettes	3	8 530	7 838
Ecarts d'acquisition, nets	4	4 479	4 048
Immobilisations corporelles, nettes	6	4 983	4 541
Sociétés mises en équivalence	7	128	115
Investissements financiers	8-12	451	718
Autres actifs non courants		660	628
Impôts différés	26	306	217
Actifs non courants		19 537	18 105
Stocks et en-cours	9	4 134	3 598
Créances clients et comptes rattachés	10	1 370	1 364
Impôts sur les résultats		317	113
Autres actifs courants	11-12	1 225	1 302
Trésorerie et équivalents	13	1 470	1 035
Actifs courants		8 516	7 412
Total de l'actif		28 053	25 517

Passif et capitaux propres(En millions d'euros)	Notes	2005	2004 (1)
Capital		147	147
Primes		1 736	1 736
Actions LVMH auto-détenues		- 972	- 1 006
Réserves de réévaluation		658	521
Autres réserves		6 158	5 390
Ecarts de conversion		292	- 200
Résultat net		1 440	1 194
Capitaux propres - part du groupe	14	9 459	7 782
Intérêts minoritaires	16	1 025	893
Capitaux propres		10 484	8 675
Dette financière à long terme	17	3 747	4 188
Provisions à plus d'un an	18	949	883

Impôts différés	26	2 925	2 458
Autres passifs non courants	19	3 357	3 237
Passifs non courants		10 978	10 766
Dette financière à court terme	17	2 642	2 529
Fournisseurs et comptes rattachés		1 732	1 581
Impôts sur les résultats		373	201
Provisions à moins d'un an	18	305	259
Autres passifs courants	20	1 539	1 506
Passifs courants		6 591	6 076
Total du passif et des capitaux propres		28 053	25 517

(1) Après retraitement, en normes IFRS, des données antérieurement publiées en normes françaises.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés :

(En millions d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Actions LVMH	Réserves de réévaluation	Résultat et autres réserves	Ecart de conversion	Total des capitaux propres		
								Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Notes</b>		<b>14.1</b>		<b>14.2</b>	<b>14.4</b>		<b>14.5</b>		<b>16</b>	
Au 1er janvier 2004 (1)	489 937 410	147	1 736	- 882	460	5 761		7 222	928	8 150
Ecarts de conversion							- 200	- 200	- 61	- 261
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres					61			61	3	64
Résultat net						1 194		1 194	208	1 402
Total des gains et pertes de la période					61	1 194	- 200	1 055	150	1 205
Charges liées aux plans d'options						50		50		50
Variation des actions LVMH auto-détenues				- 124		- 9		- 133		- 133
Dividendes versés						- 412		- 412	- 109	- 521
Variations de périmètre									- 7	- 7
Effets des engagements d'achat de titres									- 69	- 69
Au 31 décembre 2004 (1)	489 937 410	147	1 736	- 1 006	521	6 584	- 200	7 782	893	8 675
Ecarts de conversion							492	492	107	599
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres					137			137	- 12	125
Résultat net						1 440		1 440	228	1 668
Total des gains et pertes de la période					137	1 440	492	2 069	323	2 392
Charges liées aux plans d'options						23		23	2	25
Variation des actions LVMH auto-détenues				34		- 3		31		31
Dividendes versés						- 446		- 446	- 120	- 566
Variations de périmètre									- 74	- 74
Effets des engagements d'achat de titres									1	1
Au 31 décembre 2005	489 937 410	147	1 736	- 972	658	7 598	292	9 459	1 025	10 484

(1) Après retraitement, en normes IFRS, des données antérieurement publiées en normes françaises.

Tableau de variation de la trésorerie consolidée :

(En millions d'euros)	Notes	2005	2004 (1)
<b>I. Opérations d'exploitation :</b>			
Résultat opérationnel		2 522	2 173
Dotations nettes aux amortissements et provisions, hors éléments fiscaux et financiers		639	529
Autres charges calculées, hors éléments financiers		- 102	- 25
Dividendes reçus		47	20
Autres retraitements		- 17	11
Capacité d'autofinancement générée par l'activité		3 089	2 708
Coût de la dette financière nette : intérêts payés		- 222	- 215
Impôt payé		- 616	- 389
Capacité d'autofinancement après intérêts financiers et impôt		2 251	2 104
Variation des stocks et en-cours		- 281	- 252
Variation des créances clients et comptes rattachés		- 67	29
Variation des fournisseurs et comptes rattachés		27	- 88
Variation des autres créances et dettes		64	92
Variation du besoin en fonds de roulement		- 257	- 219
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation		1 994	1 885
<b>II. Opérations d'investissement :</b>			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		- 707	- 640
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		21	63
Dépôts de garantie versés et autres flux d'investissements opérationnels		7	- 11
Investissements opérationnels		- 679	- 588
Acquisitions d'investissements financiers		- 69	- 57
Cession d'investissements financiers	8	469	95
Incidences des acquisitions et cessions de titres consolidés	2.4.2	- 604	- 401
Autres flux liés aux opérations d'investissements financiers		65	-
Investissements financiers		- 139	- 363
Variation de la trésorerie issue des opérations d'investissement		- 818	- 951
<b>III. Opérations en capital :</b>			
Augmentations de capital des filiales souscrites par les minoritaires		3	1
Acquisitions et cessions d'actions LVMH		32	- 131
Dividendes (y compris précompte) et acomptes versés dans l'exercice par LVMH		- 446	- 412
Dividendes et acomptes versés dans l'exercice aux minoritaires des filiales consolidées		- 120	- 109
Variation de la trésorerie issue des opérations en capital		- 531	- 651
<b>IV. Opérations de financement :</b>			
Emissions ou souscriptions d'emprunts et dettes financières		1 192	1 599
Remboursements d'emprunts et dettes financières		- 1 559	- 1 686
Acquisitions et cessions de placements financiers		- 40	11
Variation de la trésorerie issue des opérations de financement		- 407	- 76
<b>V. Incidence des écarts de conversion :</b>		41	- 9
Variation de la trésorerie (I + II + III + IV + V)		279	198
Trésorerie nette à l'ouverture	13	801	603
Trésorerie nette à la clôture	13	1 080	801
<b>Opérations comprises dans le tableau ci-dessus, sans incidence sur la variation de la trésorerie :</b>			
Investissements en crédit-bail		9	56

(1) Après retraitement, en normes IFRS, des données antérieurement publiées en normes françaises.

## Annexe aux états financiers consolidés.

### 1. – Principes comptables.

1.1. Cadre général. — En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de l'exercice 2005 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales (IAS/IFRS) adoptées par l'Union européenne et applicables à la date d'arrêt de ces comptes, le 1er mars 2006. Ces normes ont été appliquées de façon constante sur les exercices présentés.

Les normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 5 ont été mises en oeuvre par le groupe à compter du 1er janvier 2004, y compris l'amendement de IAS 39 relatif à la couverture des flux de trésorerie futurs intra-groupe.

Les normes, amendements et interprétations, émis par l'IASB en août 2005 n'ont pas été appliqués dans les états financiers joints. Il s'agit de IFRS 7, Instruments financiers - Informations à fournir et de l'amendement à IAS 1, Présentation des états financiers sur les informations relatives au capital, d'application obligatoire à compter de 2007 ou de façon anticipée dès 2006, et des amendements de IAS 39 et IFRS 4 sur les garanties financières, applicables en 2006. Ces textes n'auront pas d'impact significatif sur les états financiers du groupe.

Les textes suivants, émis par l'IASB, ne sont pas applicables au groupe : les amendements de IFRS 1 et IFRS 6 de juin 2005, IFRIC 6, Passifs découlant de la participation à un marché déterminé - Déchets d'équipements électriques et électroniques de septembre 2005, et IFRIC 7, interprétation relative à la présentation de l'information financière dans les économies hyper inflationnistes de novembre 2005.

1.2. Première adoption des IFRS. — Les comptes consolidés de l'exercice 2005 sont les premiers états financiers établis en conformité avec les normes IFRS. La mise en oeuvre des normes IFRS par le groupe est décrite dans un chapitre spécifique du document de référence 2004, en pages 125 à 144, constitué des éléments suivants :

— une note sur la première application des principes comptables IFRS par le groupe, en particulier sur les modalités d'application de IFRS 1, Première adoption des IFRS et sur les formats de présentation retenus pour le bilan et le compte de résultat ;

— une note résumant les effets des IFRS sur les principes comptables suivis par le groupe ;

— des tableaux de rapprochement entre normes françaises et IFRS pour les états suivants :

— capitaux propres au 1er janvier 2004, date de transition, et au 31 décembre 2004,

— bilans aux 1er janvier et 31 décembre 2004,

— compte de résultat de l'exercice 2004,

— tableau de variation de trésorerie,

ainsi qu'une note de commentaires sur ces tableaux.

La norme IFRS 1 prévoit des exceptions à l'application rétrospective des normes IFRS à la date de transition ; celles retenues par le groupe sont les suivantes :

— regroupement d'entreprises : l'exemption d'application rétrospective n'a pas été retenue. La comptabilisation du rapprochement des groupes Moët Hennessy et Louis Vuitton en 1987 et toutes les acquisitions postérieures ont été retraitées conformément à la norme IFRS 3 ; les normes IAS 36, Dépréciations d'actifs et IAS 38, Immobilisations incorporelles ont été appliquées rétrospectivement depuis cette date ;

— valorisation des immobilisations corporelles et incorporelles : l'option d'évaluation de ces actifs à leur juste valeur à la date de transition n'a pas été retenue ;

— avantages sociaux : les écarts actuariels différés en normes françaises à la date de transition ont été comptabilisés ;

— conversion des comptes des filiales étrangères : les réserves de conversion relatives à la consolidation des filiales en devises étrangères ont été annulées au 1er janvier 2004 en contrepartie des « Autres réserves » ;

— paiement en actions : la norme IFRS 2 sur les paiements en actions est appliquée à tous les plans d'options d'achat et de souscription ouverts à la date de transition, y compris ceux mis en place avant le 7 novembre 2002, date avant laquelle l'application est optionnelle.

1.3. Utilisation d'estimations. — Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels, des engagements d'achat de titres de minoritaires, de la détermination du montant des provisions pour risques et charges ou des provisions pour dépréciation des stocks et, le cas échéant, des impôts différés. Ces hypothèses, estimations ou appréciations établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

1.4. Méthodes de consolidation. — Les filiales dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, en droit ou en fait, sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sous contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les filiales de distribution détenues en commun avec le groupe Diageo sont consolidées à hauteur de la part de leurs bilans et comptes de résultat correspondant aux seules activités du groupe LVMH (Voir note 1.22).

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

1.5. Conversion des états financiers des filiales étrangères. — La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro ; les comptes des filiales utilisant une monnaie fonctionnelle différente sont convertis en euros :

— aux cours de clôture pour les postes du bilan ;

— aux cours moyens de la période pour les éléments du compte de résultat.

Les différences de change résultant de l'application de ces cours sont inscrites dans les capitaux propres, en « Ecarts de conversion ».

1.6. Opérations en devises et couvertures de change. — Les opérations en devises étrangères réalisées par les sociétés consolidées sont converties dans leur monnaie fonctionnelle aux cours des devises à la date des opérations.

Les créances et dettes exprimées en devises étrangères sont converties aux cours de ces devises à la date de clôture. Les pertes et gains de change latents résultant de cette conversion sont enregistrés :

— en marge brute pour les opérations à caractère commercial ;

— en résultat financier pour les opérations de nature financière.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion d'opérations ou créances et dettes intra-groupe en devises étrangères, ou de leur élimination, sont enregistrés au compte de résultat, à moins qu'ils ne proviennent d'opérations de financement intra-groupe à long terme pouvant être considérées comme des opérations en capital : ils sont dans ce cas inscrits en capitaux propres, en « Ecarts de conversion ».

Lorsque des instruments dérivés sont affectés à la couverture d'opérations commerciales en devises, ceux-ci sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture ; la variation de valeur de marché de ces instruments dérivés est enregistrée :

— en marge brute pour la part efficace de la couverture des créances et dettes inscrites au bilan à la date de clôture ;

— en capitaux propres, en réserves de réévaluation, pour la part efficace de la couverture de flux de trésorerie futurs, ce montant étant transféré en marge brute lors de la comptabilisation des créances et dettes objets de la couverture ;

— en résultat financier pour la part inefficace de la couverture ; les variations de valeur liées aux points de terme des contrats à terme ainsi que la valeur temps dans le cadre des contrats d'options sont systématiquement considérées comme part inefficace.

Lorsque des instruments dérivés sont affectés à la couverture de situations nettes en devises de filiales consolidées, la variation de valeur de marché est inscrite en capitaux propres, en écarts de conversion, à hauteur de la part efficace, et en résultat financier pour la part inefficace.

1.7. Marques, enseignes et autres immobilisations incorporelles. — Seules les marques et enseignes acquises, individualisables et de notoriété reconnue sont inscrites à l'actif, à la valeur déterminée lors de leur acquisition.

Les frais engagés pour créer une marque nouvelle ou développer une marque existante sont enregistrés en charges.

Les marques et autres immobilisations incorporelles à durée de vie définie sont amorties sur leur durée de vie. Les marques et autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test annuel de valorisation.

Le classement d'une marque ou enseigne en actifs à durée de vie définie ou indéfinie résulte en particulier de l'application des critères suivants :

- positionnement global de la marque ou enseigne sur son marché en termes de volume d'activité, de présence internationale, de notoriété ;
- perspectives de rentabilité à long terme ;
- degré d'exposition aux aléas conjoncturels ;
- événement majeur intervenu dans le secteur d'activité susceptible de peser sur le futur de la marque ou enseigne ;
- ancienneté de la marque ou enseigne.

La durée d'amortissement des marques, fonction de l'estimation de leur pérennité, est comprise entre 5 et 40 ans.

La charge d'amortissement des marques et enseignes et, le cas échéant, le montant de leur dépréciation sont comptabilisées dans les « Autres produits et charges opérationnels ».

Les frais de recherche ne sont pas immobilisés. Les frais de développement d'un nouveau produit ne sont immobilisés que si la décision de lancement de ce produit est effectivement prise.

Les immobilisations incorporelles autres que les marques et enseignes sont amorties sur les durées suivantes :

- droits au bail, pas de porte : selon les conditions de marché, le plus souvent 1 à 2 fois la durée du bail ;
- frais de développement : maximum 3 ans ;
- logiciels : 1 à 5 ans.

1.8. Ecarts d'acquisition. — Lors de la prise de contrôle exclusive d'une entreprise, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur ; la différence entre le coût de la prise de contrôle et la quote-part du groupe dans la juste valeur de ces actifs, passifs et passifs éventuels est inscrite en écart d'acquisition.

Le coût de la prise de contrôle est le prix qui a été ou serait payé par le groupe dans le cadre d'une acquisition.

En l'absence de dispositions spécifiques dans les textes actuels, la différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis est enregistrée en écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de valorisation annuel. La charge de dépréciation éventuelle est comprise dans les « Autres produits et charges opérationnels ».

1.9. Engagements d'achat de titres de minoritaires. — Les actionnaires minoritaires de certaines filiales consolidées par intégration globale bénéficient de promesses d'achat de leurs titres octroyées par le groupe.

Dans l'attente d'une clarification de la norme IAS 32, LVMH a comptabilisé ces engagements de la façon suivante :

- l'engagement, pour son montant à la date de clôture, figure en « Autres passifs non courants » ;
- les intérêts minoritaires correspondants sont reclassés dans le montant ci-dessus ;
- l'écart entre le montant de l'engagement et les intérêts minoritaires reclassés est enregistré en écart d'acquisition.

Ce mode de comptabilisation n'a pas d'effet sur la présentation des intérêts minoritaires au compte de résultat.

Le traitement comptable décrit ci-dessus appelle toutefois la remarque suivante : certaines interprétations des textes conduisent à comptabiliser l'écart d'acquisition intégralement en déduction des capitaux propres ; selon d'autres interprétations, l'écart d'acquisition est maintenu à l'actif mais à un montant figé lors de la prise de contrôle, les variations ultérieures étant enregistrées en résultat.

1.10. Immobilisations corporelles. — La valeur brute des immobilisations corporelles à l'exception des terres à vignes est constituée de leur coût d'acquisition. Les frais financiers supportés pendant la période précédant la mise en exploitation ne sont pas immobilisés.

Les pieds de vignes, ou vignobles, pour les champagnes, cognac et autres vins produits par le groupe, sont des actifs biologiques au sens d'IAS 41 Agriculture. Leur valorisation en valeur de marché étant peu différente de celle reconnue en coût historique, aucune réévaluation n'a été pratiquée à ce titre.

Les terres à vignes sont comptabilisées à leur valeur de marché à la date de clôture. Cette valorisation résulte de données officielles publiées sur les transactions récentes dans la même région, ou d'expertises indépendantes. L'écart entre le coût d'acquisition historique et la valeur de marché est inscrit en capitaux propres, en « Réserves de réévaluation ». Si la valeur de marché devient inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est comptabilisée en résultat, du montant de la différence.

Les immeubles locatifs ne sont pas réévalués à leur valeur de marché.

Les actifs financés par contrat de location financement sont immobilisés sur la base de la valeur actuelle des loyers futurs ou sur la base de leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée de leur utilisation :

Constructions, immeubles de placement	20 à 50 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 25 ans
Agencements de magasins	3 à 10 ans
Vignobles	18 à 25 ans

La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée du coût d'acquisition, diminué le cas échéant de la valeur résiduelle estimée.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges lors de la réalisation des opérations.

1.11. Tests de valorisation des actifs immobilisés. — Des tests de valorisation sont pratiqués pour les actifs immobilisés corporels et incorporels dès lors qu'un indice de perte potentielle de valeur existe, et au moins une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéfinie, principalement les marques, enseignes et écarts d'acquisition. Lorsque la valeur nette comptable de ces actifs devient supérieure au montant le plus élevé de leur valeur d'utilité ou de marché, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence ; la dépréciation, imputée en priorité le cas échéant sur l'écart d'acquisition, est comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels ».

La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs. Le prix de cession de l'actif est déterminé par référence à des transactions similaires récentes ou des évaluations réalisées par des experts indépendants dans une perspective de cession.

Les flux de trésorerie prévisionnels sont établis au niveau du groupe par secteur d'activité, un secteur d'activité correspondant à une ou plusieurs marques ou enseignes et à une équipe de direction spécifique. Au sein du secteur d'activité, il peut être déterminé des unités génératrices de trésorerie d'un niveau plus petit, tel un ensemble de magasins.

Concernant la valorisation des marques et écarts d'acquisition, celle-ci est faite à titre principal à partir des flux de trésorerie prévisionnels actualisés ou selon la méthode des transactions comparables, méthode basée sur les multiples de chiffre d'affaires et de résultat retenus lors de transactions récentes portant sur des marques similaires, ou sur les multiples boursiers applicables aux activités concernées. D'autres méthodes sont utilisées à titre complémentaire : la méthode des royalties, donnant à la marque une valeur équivalente à la capitalisation des royalties qu'il faudrait verser pour son utilisation ; la méthode du différentiel de marge, applicable aux seuls cas où il est possible de mesurer la différence de revenus générée par une marque, par référence à un produit sans marque ; la méthode du coût de reconstitution d'une marque équivalente, notamment en termes de frais de publicité.

Les données utilisées dans le cadre de la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés proviennent des budgets annuels et plans pluriannuels établis par la direction des secteurs d'activité concernés. Les plans donnent lieu à des projections sur cinq ans, à l'exception de certaines marques en cours de repositionnement stratégique pour lesquelles une durée plus longue est retenue ; en outre, une valeur terminale est prise en compte. Lorsque plusieurs scénarios prévisionnels sont retenus, une probabilité de survivance est attribuée à chacun d'entre eux. Le taux d'actualisation des flux de

trésorerie prévisionnels intègre le taux de rendement attendu par un investisseur dans le domaine d'activité concerné et la prime de risque propre à cette activité.

1.12. Investissements et placements financiers. — Les actifs financiers sont présentés en investissements financiers (actifs non courants) ou placements financiers (actifs courants) selon leur nature et la durée estimée de leur détention.

Les investissements financiers comprennent principalement les prises de participation stratégiques et non stratégiques.

Les placements financiers incluent les placements temporaires en actions, parts de Sicav et Fonds commun de placement (FCP), à l'exclusion des placements relevant de la gestion de trésorerie au jour le jour, comptabilisés en « Trésorerie et équivalents » (Voir note 1.15).

Ces actifs financiers sont comptabilisés au cours de clôture s'il s'agit d'investissements et placements cotés et sur la base d'une estimation de leur valeur de réalisation s'il s'agit d'actifs non cotés.

Les variations de valeur, positives ou négatives, sont enregistrées en capitaux propres en « Réserves de réévaluation ».

En cas de perte de valeur jugée définitive, une provision pour dépréciation de ce montant est enregistrée en résultat financier ; pour les investissements et placements en actions, la provision pour dépréciation n'est reprise en résultat qu'au moment de la cession.

1.13. Stocks et en-cours. — A l'exception des vins produits par le groupe, les stocks sont comptabilisés à leur prix de revient, hors frais financiers. Le prix de revient est constitué du coût de production (produits finis), ou du prix d'achat majoré des frais accessoires (matières premières, marchandises) ; il ne peut excéder la valeur nette de réalisation.

Les stocks de vins produits par le groupe, en particulier les vins de Champagne, sont évalués en valeur de marché de la vendange concernée, comme si les raisins récoltés avaient été acquis auprès de tiers. Jusqu'à la date de vendange, les raisins sont valorisés *pro rata temporis* sur la base d'un rendement et d'une valeur de marché estimés.

Les mouvements de stocks sont valorisés selon les métiers au coût moyen pondéré ou selon la méthode Premier entré - Premier sorti (FIFO).

Compte tenu du processus de vieillissement nécessaire au champagne et au cognac, la durée de détention de ces stocks est le plus souvent supérieure à un an. Ces stocks restent classés en actifs courants selon l'usage dans cette profession.

Les dépréciations de stocks sont constatées principalement dans les activités autres que Vins et spiritueux. Elles sont établies le plus souvent en raison de l'obsolescence des produits concernés (péremption proche, saison ou collection terminées...) ou sur la base de leur perspective d'écoulement.

1.14. Créances clients. — Les créances clients, inférieures le plus souvent à deux mois d'activité, sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

1.15. Trésorerie et équivalents. — La ligne « Trésorerie et équivalents » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur n'est pas soumise à l'évolution des cours boursiers.

Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en résultat financier.

1.16. Provisions. — Une provision est comptabilisée dès lors qu'existe une obligation, vis-à-vis d'un tiers, dont il résultera pour le groupe un décaissement probable dont le montant peut être évalué de façon fiable.

Lorsque la date d'exécution de cette obligation est au delà d'un an, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul actualisé, dont les effets sont généralement enregistrés en résultat financier.

1.17. Dettes financières. — Les dettes financières sont comptabilisées à leur valeur nominale, nette des primes et frais d'émission connexes qui sont enregistrés progressivement en résultat financier jusqu'à l'échéance, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

En cas de couverture de la variation de valeur de la dette au titre du risque de taux, le montant couvert de la dette, ainsi que les instruments de couverture associés, figurent au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture ; les effets de leur réévaluation sont enregistrés dans le résultat financier de la période.

En cas de couverture de la charge d'intérêt future, la dette financière dont les flux sont couverts reste comptabilisée au coût amorti, la variation de valeur de la part efficace de l'instrument de couverture étant enregistrée dans les capitaux propres en réserve de réévaluation.

En l'absence de relation de couverture, ou pour la partie inefficace des couvertures, les variations de valeur des instruments dérivés sont enregistrées en résultat financier.

Lorsqu'un instrument dérivé est incorporé à la dette financière, l'option de comptabilisation de cette dette à valeur de marché est retenue.

La dette financière nette est constituée des dettes financières à court et long terme et de la valeur de marché à la date de clôture des instruments dérivés sur risque de taux d'intérêt, sous déduction de la valeur des placements et autres actifs financiers et de la trésorerie et équivalents de trésorerie à cette date.

1.18. Instruments dérivés. — Le groupe négocie des instruments financiers dérivés dans le cadre de sa stratégie de couverture des risques de change et de taux d'intérêt. La mise en oeuvre d'une comptabilité de couverture requiert, selon IAS 39, de démontrer et documenter l'efficacité de la relation de couverture lors de sa mise en place et tout au long de sa vie.

L'efficacité de la couverture sur le plan comptable est vérifiée par le rapport des variations de valeur du dérivé et du sous-jacent couvert, ce rapport devant rester dans une fourchette comprise entre 80 et 125 %.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché à la date de clôture. Les variations de valeur des instruments dérivés sont enregistrées selon les modalités précisées en note 1.6 pour les couvertures de risque de change et en note 1.17 pour les couvertures de risque de taux d'intérêt.

La valeur de marché est établie par référence à des données de marché et selon des modèles de valorisation communément utilisés ; cette valeur est confirmée dans le cas d'instruments complexes par des cotations d'établissements financiers tiers.

Les instruments dérivés dont la maturité est supérieure à douze mois sont présentés en actifs et passifs non courants.

1.19. Actions LVMH auto-détenues. — Les actions LVMH détenues par le groupe, quel que soit l'objet de leur détention, sont comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés, à leur coût d'acquisition.

En cas de cession, le prix de revient des actions cédées est établi par catégorie d'affectation (Voir note 14.2) selon la méthode premier entré - premier sorti (FIFO) à l'exception des actions détenues dans le cadre de plans d'options pour lesquels le calcul est effectué par plan, selon la méthode du prix moyen pondéré. Les résultats de cession sont inscrits directement en capitaux propres, pour leur montant net d'impôt.

1.20. Retraites, frais médicaux et autres engagements vis-à-vis du personnel. — Lorsque les indemnités de départ à la retraite, retraites, frais médicaux, et autres engagements font l'objet de cotisations versées par le groupe à des organismes extérieurs qui prennent en charge l'engagement correspondant au paiement des allocations ou au remboursement des frais médicaux, ces cotisations sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au titre duquel elles sont dues, aucun passif n'étant retenu au bilan.

Lorsque les indemnités de départ à la retraite, retraites, frais médicaux et autres engagements sont directement pris en charge par le groupe, le montant de l'engagement actuariel correspondant donne lieu à provision au bilan, la variation de cet engagement étant comptabilisée dans le résultat opérationnel courant de l'exercice, y compris l'effet d'actualisation financière.

Lorsque cet engagement est couvert, partiellement ou en totalité, par des fonds versés par le groupe à des organismes financiers, le montant de ces placements dédiés vient en déduction, au bilan, de l'engagement actuariel.

L'engagement actuariel est calculé sur la base d'évaluations propres à chaque pays et à chaque société du groupe ; ces évaluations intègrent notamment des hypothèses de progression des salaires, d'inflation, d'espérance de vie, de rotation des effectifs et de rentabilité des placements dédiés.

Les effets cumulés des écarts actuariels sont amortis dès lors que ceux-ci excèdent en fin d'exercice 10 % du montant de l'engagement, ou de la valeur de marché des placements venant en couverture. L'amortissement de ces écarts se fait à compter de l'exercice suivant leur constatation, sur la durée résiduelle moyenne d'activité du personnel concerné.

1.21. Impôts courants et différés. — Les différences temporelles entre les valeurs en consolidation des éléments d'actif et de passif, et celles résultant de l'application de la réglementation fiscale, donnent lieu à la constatation d'impôts différés.

Le taux d'impôt retenu pour le calcul des impôts différés est celui connu à la date de clôture ; les effets des changements de taux sont enregistrés sur la période au cours de laquelle la décision de ce changement est prise.

Les économies d'impôt résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrés en impôts différés actifs et dépréciés le cas échéant, seuls les montants dont l'utilisation est probable étant maintenus à l'actif du bilan.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts dus au titre des réserves distribuables des filiales sont provisionnés à hauteur des distributions envisagées.

#### 1.22. Comptabilisation des ventes :

— Définition des ventes : Les ventes incluent principalement des ventes au détail dans le cadre des magasins du groupe et des ventes de gros à des distributeurs et agents.

Les ventes au détail proviennent des activités Mode et maroquinerie, de certaines marques des Parfums et cosmétiques ou des Montres et joaillerie ainsi que de la Distribution sélective. Ces ventes sont comptabilisées lors de l'achat par la clientèle.

Les ventes de gros proviennent des activités Vins et spiritueux et de certaines marques des Parfums et cosmétiques ou des Montres et joaillerie. Ces ventes sont comptabilisées lors du transfert de propriété, c'est-à-dire le plus souvent lors de l'expédition.

Les frais d'expédition et de transport refacturés aux clients ne sont compris dans les ventes que lorsqu'ils sont inclus forfaitairement dans le prix des produits.

Les ventes sont présentées nettes de toutes formes de remises et ristournes. En particulier les sommes permettant le référencement des produits ou correspondant à des accords de participation publicitaire avec le distributeur viennent en déduction des ventes et créances clients correspondantes.

— Provision pour retours de produits : Les sociétés du groupe d'activités Parfums et cosmétiques et dans une moindre mesure des activités Mode et maroquinerie, ou Montres et joaillerie, peuvent reprendre auprès de leurs clients et distributeurs les produits invendus ou périmés.

Lorsque cette pratique est établie, les ventes enregistrées sont diminuées d'un montant correspondant à une estimation de ces retours, en contrepartie de la réduction des créances clients et d'une inscription en stocks. Le taux de retour retenu pour l'établissement de ces estimations est calculé sur la base de statistiques.

— Activités en partenariat avec Diageo : Une partie significative des ventes des activités Vins et spiritueux est réalisée dans le cadre d'accords de distribution avec Diageo, consistant le plus souvent en un partenariat dans des structures communes. Celles-ci assurent les livraisons et les ventes à la clientèle des marques des deux groupes, le partage du résultat et du bilan de ces entités entre LVMH et Diageo étant régi par les accords de distribution. En raison de ces accords, LVMH ne consolide que les ventes et la quote-part de charges des structures communes concernant ses propres marques.

1.23. Plans d'options. — Les plans d'options d'achat ou de souscription d'actions donnent lieu à enregistrement d'une charge constituée de l'espérance de gain pour les bénéficiaires de ces plans ; l'espérance de gain est calculée le jour du conseil d'administration ayant mis en place les plans, selon la méthode Black et Scholes. Cette charge est répartie de manière linéaire sur la période d'acquisition des droits (2 à 4 ans) en contrepartie d'une augmentation des réserves.

Pour les plans d'attribution d'actions gratuites, l'espérance de gain est calculée en fonction du cours de clôture de l'action la veille du conseil d'administration ayant décidé le plan, et des dividendes anticipés pendant la période d'acquisition des droits.

Concernant les plans de rémunérations liées au cours de l'action LVMH, ceux-ci étant dénoués en numéraire et non en titres, la charge annuelle correspondante est comptabilisée en contrepartie d'un passif au bilan.

Sont pris en compte en 2004 et 2005 tous les plans dont la période d'acquisition des droits était ouverte à la date du 1er janvier 2004, date de transition aux IFRS.

1.24. Soldes intermédiaires du compte de résultat. — L'activité principale du groupe est la gestion et le développement de ses marques et enseignes. Le résultat opérationnel courant provient de ces activités, qu'il s'agisse d'opérations récurrentes ou non récurrentes, principales ou accessoires.

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les éléments constitutifs du résultat qui, en raison de leur nature, de leur montant ou de leur fréquence, ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités et du résultat courants du groupe.

Il s'agit en particulier des effets des variations de périmètre et des dépréciations des marques et écarts d'acquisition. Il s'agit également, s'ils sont significatifs, des plus ou moins-values de cession d'actifs immobilisés, des frais de restructuration, des frais liés à des litiges, ou de tout autre produit ou charge non courants venant affecter la comparabilité du résultat opérationnel courant d'une période à l'autre.

1.25. Résultat par action. — Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, sous déduction du nombre moyen d'actions auto-détenues inscrites.

Le résultat par action après dilution est établi sur la base du nombre moyen pondéré d'actions avant dilution, majoré du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existantes ou de tout autre instrument dilutif. Les fonds recueillis au titre de ces levées sont présumés affectés, dans ce calcul, au rachat d'actions LVMH à un prix correspondant à leur cours de Bourse moyen sur l'exercice.

## 2. – Variations de périmètre.

2.1. Vins et spiritueux : acquisition de Glenmorangie. — A la suite d'une Offre publique d'achat amicale clôturée fin décembre 2004, LVMH a acquis, en janvier 2005, 99 % du capital de Glenmorangie plc, société britannique cotée à Londres (Royaume-Uni), et le solde en février et mars 2005 dans le cadre d'une procédure de retrait.

Le coût de cette acquisition est de 459 millions d'euros (316 millions de livres sterling), y compris 8 millions d'euros de frais d'acquisition. Conformément aux termes de l'offre, ce prix a été payé à hauteur de 51 millions de livres sterling sous forme de « Loan Notes », portant intérêt au taux du Libor GBP moins 0,80 %. Les « Loan Notes » sont remboursables au pair à partir du 15 décembre 2005, au gré des porteurs, lors des paiements des intérêts les 15 juin et 15 décembre de chaque année et au plus tard le 15 décembre 2012 ; au 31 décembre 2005, le solde des « Loan Notes » est de 41 millions de livres sterling.

La participation dans Glenmorangie a été consolidée par intégration globale à compter du 1er janvier 2005. Le tableau suivant résume les modalités d'affectation du prix payé, sur la base du bilan de Glenmorangie à la date du 31 décembre 2004 :

(En millions d'euros)	Valeur retenue par LVMH	Valeur comptable
Immobilisations incorporelles	290	1
Immobilisations corporelles	54	58
Stocks	130	123
Autres actifs et passifs courants, nets	- 22	- 10
Trésorerie	21	21
Dette financière	- 66	- 66
Engagements envers le personnel	- 12	
Impôts différés et provisions	- 95	- 7
Ecart d'acquisition	159	



Coût total de l'acquisition	459
-----------------------------	-----

Les immobilisations incorporelles incluent 289 millions d'euros au titre des marques Glenmorangie, Ardbeg et Glen Moray, dont 234 millions d'euros pour la marque Glenmorangie.

L'écart d'acquisition est représentatif des synergies attendues de l'intégration de Glenmorangie dans le réseau de distribution de Moët Hennessy.

2.2. Vins et spiritueux : acquisition des titres des minoritaires de Millennium. — En avril 2005, LVMH a acquis la participation de 30 % de l'actionnaire minoritaire de Millennium pour un montant de 120 millions de dollars US, portant ainsi sa participation à 100 %.

Cet investissement représente un complément de part du groupe de 67 millions d'euros dans la licence de distribution détenue par Millennium.

2.3. Autres mouvements de périmètre 2005. — Christian Lacroix (Mode et maroquinerie) et Mount Adam (Vins et spiritueux) ont été cédés en janvier et juillet 2005 respectivement. La participation de 49,9 % dans Bonhams Brooks PS&N Ltd, mise en équivalence, a été cédée en juillet 2005.

2.4. Incidences des variations de périmètre :

2.4.1. Sur le compte de résultat : L'incidence globale des variations de périmètre des exercices 2004 et 2005 sur les comptes de résultat du groupe est la suivante :

(En millions d'euros)	2005	2004 pro forma	2004 publié
Ventes	13 910	12 507	12 481
Résultat opérationnel courant	2 743	2 399	2 372
Résultat financier	- 143	- 236	- 220
Résultat net	1 668	1 264	1 402
Dont :			
Part des minoritaires	228	136	208
Part du groupe	1 440	1 128	1 194

Le compte de résultat simplifié pro forma présenté ci-dessus pour l'exercice 2004 est établi sur la base d'un périmètre comparable à celui de l'exercice 2005 ; en particulier :

— les acquisitions et cessions de l'exercice 2005 sont retenues dans le compte de résultat 2004 pour un nombre de mois identique à celui de l'exercice 2005 ; en outre, bien que ne constituant pas une variation de périmètre, l'arrêt d'exploitation du grand magasin parisien de la Samaritaine en juillet 2005 (Voir note 24 Autres produits et charges opérationnels) a été également pris en compte, un nombre de mois d'activité comparable à celui de 2005 et des coûts de réorganisation identiques étant retenus en 2004 ;

— les acquisitions et cessions de 2004 sont réputées réalisées au 1er janvier 2004.

2.4.2. Sur la trésorerie :

(En millions d'euros)	2005	2004
Montant payé pour l'acquisition de titres consolidés	- 623	- 455
Disponibilités/(découverts bancaires) des sociétés acquises	- 6	5
Montant reçu pour la cession de titres consolidés	34	49
(Disponibilités)/découverts bancaires des sociétés cédées	- 9	
Incidences des variations de périmètre sur la trésorerie	- 604	- 401

L'incidence globale des variations de périmètre sur la trésorerie du groupe est une diminution de 604 millions d'euros. Ce montant provient principalement de la prise de contrôle de Glenmorangie, à hauteur de 438 millions d'euros, et de l'acquisition des titres des minoritaires de Millennium pour 92 millions d'euros.

En 2004, les effets des variations de périmètre sur la trésorerie du groupe résultent principalement de l'acquisition et du paiement échelonné des intérêts minoritaires dans Fendi à hauteur de 197 millions d'euros, de l'acquisition de 30 % de Millennium pour 82 millions d'euros et de l'achat de 9 % de Donna Karan et 10 % de BeneFit Cosmetics pour 56 millions d'euros.

### 3. – Marques, enseignes et autres immobilisations incorporelles.

(En millions d'euros)	2005			2004
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Marques	6 190	- 344	5 846	5 493
Enseignes	3 740	- 1 536	2 204	1 983
Licences de distribution	316	- 56	260	158
Droits au bail	207	- 117	90	102
Logiciels	231	- 172	59	44
Autres	157	- 86	71	58
Total	10 841	- 2 311	8 530	7 838
Dont immobilisations en location financement	14	- 13	1	1

3.1. Variations sur l'exercice. — La variation du solde net des marques, enseignes et autres immobilisations incorporelles s'analyse de la façon suivante :

Valeur brute(En millions d'euros)	Marques	Enseignes	Autres immobilisations incorporelles	Total
Solde au 31 décembre 2004	5 834	3 281	743	9 858
Acquisitions	3		66	69
Cessions			- 11	- 11
Effets des variations de périmètre de l'exercice	278			278
Effets des variations de périmètre antérieures			62	62
Effets des variations de change	75	459	44	578
Autres			7	7
Solde au 31 décembre 2005	6 190	3 740	911	10 841

Amortissements et dépréciations(En millions d'euros)	Marques	Enseignes	Autres immobilisations incorporelles	Total
Solde au 31 décembre 2004	- 340	- 1 299	- 381	- 2 020
Amortissements	- 6	- 1	- 66	- 73
Dépréciations		- 24		- 24
Cessions			8	8
Effets des variations de périmètre de l'exercice	11		1	12
Effets des variations de périmètre antérieures			13	13
Effets des variations de change	- 9	- 199	- 10	- 218
Autres		- 13	4	- 9
Solde au 31 décembre 2005	- 344	- 1 536	- 431	- 2 311
Valeur nette au 31 décembre 2005	5 846	2 204	480	8 530

Les effets des variations de périmètre de l'exercice et antérieures à l'exercice concernent respectivement l'acquisition de Glenmorangie à hauteur de 290 millions d'euros et la comptabilisation définitive de l'acquisition de Millennium pour 62 millions d'euros, en valeur brute.

Les effets des variations de change proviennent essentiellement des valeurs incorporelles comptabilisées en dollar US, en particulier la marque Donna Karan New York et l'enseigne DFS, en raison de l'évolution de la parité du dollar US vis-à-vis de l'euro au cours de l'exercice.

3.2. Marques et enseignes. — La répartition des marques et enseignes par groupe d'activités est la suivante :

(En millions d'euros)	2005			2004
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
Vins et spiritueux	661	- 9	652	350
Mode et maroquinerie	3 956	- 302	3 654	3 603
Parfums et cosmétiques	627	- 21	606	599
Montres et joaillerie	899	- 12	887	894
Distribution sélective	3 740	- 1 536	2 204	1 983
Autres activités	47		47	47
Marques et enseignes	9 930	- 1 880	8 050	7 476

Les marques et enseignes comptabilisées sont celles acquises par le groupe. Elles comprennent principalement :

- Vins et spiritueux : Veuve Clicquot, Krug, Château d'Yquem, Newton Vineyards et Glenmorangie ;
- Mode et maroquinerie : Louis Vuitton, Fendi, Celine, Loewe, Donna Karan New York, Givenchy, Kenzo, Berluti, Thomas Pink et Pucci ;
- Parfums et cosmétiques : Parfums Christian Dior, Guerlain, Parfums Givenchy, Kenzo, Make Up for Ever, Benefit Cosmetics, Fresh et Acqua di Parma ;
- Montres et joaillerie : Tag Heuer, Zenith, Fred, Chaumet et les stylos Omas ;
- Distribution sélective : DFS, Sephora, Le Bon Marché ;
- Autres activités : les titres de presse La Tribune et Investir.

Ces marques et enseignes figurent au bilan à la valeur déterminée lors de leur acquisition par le groupe, qui peut être très inférieure à leur valeur d'utilité ou de cession à la date d'établissement des comptes ; c'est notamment le cas, sans que cette liste puisse être considérée comme exhaustive, des marques Louis Vuitton, Veuve Clicquot et Parfums Christian Dior, ou de l'enseigne Sephora.

Ne figurent pas à l'actif du bilan les marques qui ont été développées par le groupe, notamment Hennessy, les champagnes Moët & Chandon, Dom Pérignon, Mercier et Ruinart, ainsi que l'enseigne de joaillerie De Beers développée en joint venture avec le groupe De Beers.

Les marques et enseignes développées par le groupe, ainsi que Louis Vuitton, Veuve Clicquot, Parfums Christian Dior et Sephora, représentent 31 % du total des marques et enseignes inscrites au bilan et 61 % des ventes totales du groupe.

3.3. Licences de distribution. — Les licences de distribution incluent notamment les droits de commercialisation des vodkas Belvédère et Chopin.

Voir également note 5 pour la valorisation des marques, enseignes et autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie.

#### 4. – Ecarts d'acquisition.

(En millions d'euros)	2005			2004
	Brut	Dépréciations	Net	Net
Ecarts d'acquisition sur titres consolidés	4 057	- 1 147	2 910	2 580
Ecarts d'acquisition sur engagements d'achat de titres de minoritaires	1 588	- 19	1 569	1 468
Total	5 645	- 1 166	4 479	4 048

Voir également note 19 pour les écarts d'acquisition sur engagements d'achat de titres de minoritaires.

Les variations sur l'exercice 2005 du solde net des écarts d'acquisition s'analysent de la façon suivante :

(En millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Solde au 31 décembre 2004	5 103	- 1 055	4 048
Variations des dépréciations		- 24	- 24
Effets des variations de périmètre de l'exercice	163	2	165
Effets des variations de périmètre antérieures	- 7		- 7
Variation des engagements d'achat de titres de minoritaires	127		127
Effets des variations de change	259	- 89	170
Solde au 31 décembre 2005	5 645	- 1 166	4 479

Les effets des variations de périmètre de l'exercice concernent principalement l'acquisition de Glenmorangie à hauteur de 159 millions d'euros.

Les effets des variations de change proviennent essentiellement des écarts d'acquisition comptabilisés en dollar US, en particulier ceux de Millennium, Miami Cruiseline et Donna Karan New York, en raison de l'évolution de la parité du dollar US contre l'euro au cours de l'exercice.

Voir également note 5 pour la valorisation des écarts d'acquisition.

#### 5. – Valorisation des actifs incorporels à durée de vie indéfinie.

Les marques, enseignes et autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie ainsi que les écarts d'acquisition font l'objet d'un test annuel de valorisation. Comme décrit en note 1.11, la valorisation de ces actifs est effectuée le plus souvent à partir des flux de trésorerie prévisionnels actualisés attendus de ces actifs, déterminés dans le cadre de plans pluriannuels. Les principaux paramètres retenus en 2005 pour l'établissement de ces flux prévisionnels, similaires à ceux retenus en 2004, sont les suivants :

Groupe d'activité	Durée des plans	Taux d'actualisation avant impôt	Taux de croissance au-delà de la durée des plans
Vins & Spiritueux	5 ans	8,5 à 9,5 %	2 %
Mode & Maroquinerie	5 ans	11 à 12 %	2 %
Parfums & Cosmétiques	5 ans	10,5 à 11,5 %	2 à 2,5 %
Montres & Joaillerie	5 ans (*)	11 à 13 %	2 %
Distribution sélective	5 ans	9 à 10 %	2 %
Autres	5 ans	9,5 à 10,5 %	2 %

(\*) La durée des plans de 5 ans peut être étendue jusqu'à 8 ans pour les marques en cours de repositionnement stratégique.

Les taux de croissance retenus pour la période au-delà de la durée des plans sont ceux habituellement retenus par le marché pour les activités concernées. Une variation d'un point du taux d'actualisation avant impôt ou du taux de croissance à l'infini, appliquée aux données globales prévisionnelles retenues pour chaque groupe d'activités, n'entraînerait pas de dépréciations des actifs incorporels concernés, marques, enseignes ou écarts d'acquisition.

#### 6. – Immobilisations corporelles.

##### 6.1. Analyse par nature :

(En millions d'euros)	2005			2004
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Terrains	650		650	628
Terres à vignes et vignobles	1 280	- 63	1 217	1 162
Constructions	1 642	- 590	1 052	989
Immeubles locatifs	353	- 41	312	288
Installations techniques, matériels et outillages	3 407	- 2 050	1 357	1 071
Autres immobilisations corporelles et en-cours	779	- 384	395	403
Total	8 111	- 3 128	4 983	4 541
Dont :				
Immobilisations en location financement	364	- 151	213	212
Coût historique des terres à vignes et vignobles	308		308	287

6.2. Analyse des variations. — La variation des immobilisations corporelles au cours de l'exercice 2005 s'analyse de la façon suivante :

Valeur brute(En millions d'euros)	Terres à vignes et vignobles	Terrains et constructions	Immeubles locatifs	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles et en-cours	Total
Solde au 31 décembre 2004	1 221	2 127	340	2 838	757	7 283
Acquisitions	7	39	3	357	239	645
Variation de la valeur de marché des terres à vignes	43					43
Cessions, mises hors service	- 1	- 14	- 4	- 161	- 52	- 232
Effets des variations de périmètre	- 1	32		47	- 1	77
Effets des variations de change	10	83	12	132	56	293
Autres	1	25	2	194	- 220	2
Solde au 31 décembre 2005	1 280	2 292	353	3 407	779	8 111

Amortissements et dépréciations(En millions d'euros)	Terres à vignes et vignobles	Terrains et constructions	Immeubles locatifs	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles et en-cours	Total
Solde au 31 décembre 2004	- 59	- 510	- 51	- 1 767	- 355	- 2 742
Amortissements	- 5	- 55	- 5	- 303	- 54	- 422
Dépréciations		- 2		- 22		- 24
Cessions, mises hors service	1		1	148	52	202
Effets des variations de périmètre		- 5		- 23	2	- 26
Effets des variations de change		- 18	- 2	- 83	- 29	- 132
Autres			16			16
Solde au 31 décembre 2005	- 63	- 590	- 41	- 2 050	- 384	- 3 128
Valeur nette au 31 décembre 2005	1 217	1 702	312	1 357	395	4 983

Les acquisitions d'immobilisations corporelles reflètent les investissements de Louis Vuitton, DFS et Sephora dans leurs réseaux de distribution.

#### 7. – Sociétés mises en équivalence.

(En millions d'euros)	2005			2004
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
Part dans l'actif net des sociétés mises en équivalence au 1er janvier	136	- 21	115	102
Part dans le résultat de l'exercice	7		7	- 14

Dividendes versés	- 3		- 3	- 4
Effet des variations de périmètre	- 6	16	10	32
Effets des variations de change	- 1		- 1	- 1
Part dans l'actif net des sociétés mises en équivalence au 31 décembre	133	- 5	128	115

En 2005, les titres mis en équivalence comprennent principalement :

— une participation de 40 % dans Mongoual S.A., société immobilière propriétaire d'un immeuble à Paris (France), également siège social de la société LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton S.A. ;

— une participation de 25,5 % dans Micromania, leader sur le marché français de la distribution de jeux vidéo et consoles.

Les loyers facturés au groupe par Mongoual sont de 14 millions d'euros en 2005 (14 millions d'euros en 2004).

En 2004, les titres mis en équivalence comprenaient également une participation de 49,9 % dans la société de vente aux enchères Bonhams Brooks PS&N Ltd (Royaume-Uni), cédée en juillet 2005.

#### 8. – Investissements financiers.

(En millions d'euros)	2005			2004
	Brut	Dépréciations	Net	Net
Participation dans Bouygues S.A. (France)				401
Autres participations	544	- 93	451	317
Total	544	- 93	451	718

Le solde de la participation dans Bouygues SA, destiné à être cédé en 2006, a été reclassé en placements financiers au 31 décembre 2005 (voir note 12).

Au cours de l'exercice 2005, LVMH a perçu de Bouygues un dividende exceptionnel de 65 millions d'euros.

Les investissements financiers ont évolué de la façon suivante au cours de l'exercice 2005 :

(En millions d'euros)	
31 décembre 2004	718
Acquisitions	107
Cessions à valeur de vente	- 469
Effets des variations de valeur de marché	229
Reclassements en titres mis en équivalence ou placements financiers	- 144
Effets des variations de change	10
31 décembre 2005	451

Les principales cessions concernent la participation dans Bouygues ; le montant de la plus-value réalisée s'élève à 99 millions d'euros.

Les « Autres participations » détenues par le groupe sont notamment les suivantes :

(En millions d'euros)	Pourcentage d'intérêt	Valeur nette des titres	Dividendes encaissés	Capitaux propres	Résultat net
L Capital FCPR (France) (2) (3)	46,1 %	219		169	- 4
Tod's Spa (Italie) (1) (3)	3,5 %	60		421	31
Autres participations	N.A.	172	44		
		451	44		

(1) Valorisation au cours de Bourse de clôture au 31 décembre 2005.

(2) Valorisation en valeur de réalisation estimée.

(3) Les données comptables fournies sont antérieures au 31 décembre 2005, les chiffres à fin 2005 étant indisponibles à la date d'établissement des états financiers.

L Capital FCPR est un fonds d'investissements dont les statuts et modalités de fonctionnement ne permettent pas à LVMH d'exercer un contrôle exclusif ou conjoint, ou une influence notable, sur les participations détenues.

#### 9. – Stocks et en-cours.

(En millions d'euros)	2005	2004
Vins et eaux-de-vie en cours de vieillissement	2 161	1 883
Autres matières premières et en-cours	385	367
	2 546	2 250
Marchandises	481	497
Produits finis	1 684	1 396

	2 165	1 893
Valeur brute	4 711	4 143
Provision pour dépréciation	- 577	- 545
Valeur nette	4 134	3 598

La variation du stock net au cours de l'exercice s'analyse de la façon suivante :

(En millions d'euros)	Brut	Provision pour dépréciation	Net
Solde au 31 décembre 2004	4 143	- 545	3 598
Variation du stock brut	281		281
Effets de la mise à valeur de marché des vendanges	19		19
Variation de la provision pour dépréciation		- 43	- 43
Effets des variations de périmètre	109	16	125
Effets des variations de change	159	- 5	154
Solde au 31 décembre 2005	4 711	- 577	4 134

Les variations de périmètre proviennent, à hauteur de 130 millions d'euros, de l'acquisition de Glenmorangie.

Le coût des ventes de l'activité Vins et spiritueux inclut les effets de la mise à valeur de marché des vendanges qui s'analysent comme suit :

(En millions d'euros)	2005	2004
Mise à valeur de marché de la récolte de l'exercice	34	46
Effets des sorties de stocks	- 15	- 21
Incidence nette sur le coût des ventes de la période	19	25

La valeur de marché de la récolte de l'exercice 2005 est de 91 millions d'euros (87 millions d'euros en 2004).

#### 10. – Clients.

(En millions d'euros)	2005	2004
Créances à valeur nominale	1 577	1 560
Provision pour dépréciation	- 66	- 77
Provision pour retours et reprises de produits	- 141	- 119
Montant net	1 370	1 364
Dont : créances ayant fait l'objet de cession Dailly		268

Aux 31 décembre 2004 et 2005, la valeur actuelle des créances clients n'est pas différente de leur valeur comptable.

#### 11. – Autres actifs courants.

(En millions d'euros)	2005	2004
Placements financiers	421	201
Valeur de marché des instruments dérivés	136	393
Créances d'impôts et taxes, hors impôt sur les résultats	186	212
Fournisseurs : avances et acomptes	86	57
Charges constatées d'avance	205	198
Autres créances, nettes	191	241
Total	1 225	1 302

Les charges constatées d'avance sont constituées à hauteur de 72 millions d'euros au 31 décembre 2005 (74 millions d'euros au 31 décembre 2004) d'échantillons et matériels publicitaires ; ceux-ci concernent essentiellement les activités Parfums et cosmétiques.

Aux 31 décembre 2004 et 2005, la valeur de marché des autres actifs financiers courants n'est pas différente de leur valeur comptable.

Voir également notes 12 « Placements financiers » et 21 « Instruments financiers ».

#### 12. – Placements financiers.

(En millions d'euros)	2005	2004
Valeurs mobilières de placement non cotées, parts de Sicav et FCP non monétaires	280	191
Valeurs mobilières de placement cotées	141	10
Total	421	201
Dont coût historique des placements financiers	317	190

Au 31 décembre 2005, les valeurs mobilières de placement incluent 3 060 milliers d'actions Bouygues pour un montant de 126 millions d'euros (voir note 8 - Investissements financiers) ; 2 710 milliers de titres ont été cédés en janvier 2006.

### 13. – Trésorerie et équivalents.

(En millions d'euros)	2005	2004
Dépôts à terme à moins de trois mois	94	89
Parts de Sicav et FCP monétaires	34	18
Comptes bancaires (1)	1 342	928
Trésorerie et équivalents au bilan	1 470	1 035

(1) Dont en-cours bloqués s'élevant à 60 millions d'euros au 31 décembre 2005 (néant au 31 décembre 2004).

Le rapprochement entre le montant de la trésorerie et équivalents apparaissant au bilan et le montant de la trésorerie nette figurant dans le tableau de variation de trésorerie s'établit de la façon suivante :

(En millions d'euros)	2005	2004
Trésorerie et équivalents	1 470	1 035
Découverts bancaires	- 390	- 234
Trésorerie nette du tableau de variation de trésorerie	1 080	801

### 14. Capitaux propres.

14.1. Capital. — Au 31 décembre 2005, le capital est constitué de 489 937 410 actions (489 937 410 en 2004) entièrement libérées, au nominal de 0,3 € ; 219 721 757 ont un droit de vote double, accordé aux actions détenues sous forme nominative depuis plus de trois ans.

Au 31 décembre 2005, le capital autorisé est de 599 963 657 actions (601 888 057 actions au 31 décembre 2004).

14.2. Actions LVMH auto-détenues. — L'affectation du portefeuille d'actions LVMH s'analyse de la façon suivante :

(En millions d'euros)	2005		2004
	Nombre	Valeur	Valeur
Plans d'options d'achat (1)	14 927 777	729	824
Plans d'attribution d'actions gratuites	97 817	6	
Couverture d'autres plans (2)	4 205 353	232	
Contrat de liquidité	63 000	5	182
Total	19 293 947	972	1 006

(1) Y compris actions détenues au titre d'options devenues caduques et temporairement non réaffectées à d'autres plans.

(2) Les autres plans comprennent les plans d'options de souscription et les plans de rémunérations indexées sur l'évolution du cours de l'action LVMH.

Au cours de l'exercice 2005, les mouvements de portefeuille ont été les suivants :

(En millions d'euros)	Nombre d'actions	Valeur
Au 31 décembre 2004	20 442 787	1 006
Achats	5 187 382	321
Levées d'options	- 1 264 340	- 36
Cessions à valeur de vente	- 5 071 882	- 317
Plus ou (moins) value de cession brute		- 2
Au 31 décembre 2005	19 293 947	972

Au 31 décembre 2005, la valeur boursière des actions LVMH détenues dans le cadre du contrat de liquidité est de 5 millions d'euros.

14.3. Dividendes versés par la société mère LVMH S.A. — Selon la réglementation française, les dividendes sont prélevés sur le résultat de l'exercice et les réserves distribuables de la société mère, soit 3 657 millions d'euros au 31 décembre 2005 après déduction de la proposition de dividendes pour l'exercice 2005 ; ce montant est payable sans prélèvement fiscal.

(En millions d'euros)	2005	2004
Solde au titre de l'exercice précédent (2004 : 0,70 € ; 2003 : 0,63 €)	343	308
Effet des actions auto-détenues	- 14	- 13
	329	295
Acompte au titre de l'exercice en cours (0,25 € pour 2004 et 2005)	122	122
Effet des actions auto-détenues	- 5	- 5
	117	117
Total versé au cours de l'exercice	446	412

Le solde du dividende pour l'exercice 2005, proposé à l'assemblée générale des actionnaires du 11 mai 2006, est de 0,90 € par action, soit un décaissement total de 441 millions d'euros avant effet de l'auto-détention.

14.4. Réserves de réévaluation. — Les réserves de réévaluation enregistrent les gains et pertes latents au titre des investissements et placements financiers, des instruments de couverture de flux de trésorerie futurs en devises et des terres à vignes, essentiellement en Champagne. Ces réserves ont évolué de la façon suivante sur les périodes présentées :

(En millions d'euros)	Investissements et placements financiers	Couverture de flux de trésorerie futurs en devises	Terres à vignes	Total part du groupe
1er janvier 2004	- 16	125	351	460
Variation de valeur	65	134	62	261
Transfert en résultat de la période	7	- 168		- 161
Effets d'impôt	- 35	12	- 16	- 39
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	37	- 22	46	61
31 décembre 2004	21	103	397	521
Variation de valeur	379	- 114	38	303
Transfert en résultat de la période	- 129	- 52		- 181
Effets d'impôt	- 26	54	- 13	15
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	224	- 112	25	137
31 décembre 2005	245	- 9	422	658

14.5. Ecarts de conversion. — La variation des écarts de conversion inscrits dans les capitaux propres au 31 décembre 2005, nette des effets de couverture des actifs nets en devises, s'analyse par devise de la façon suivante :

(En millions d'euros)	2005	Variation	2004
Dollar US	202	401	- 199
Hong Kong dollar	21	38	- 17
Livre sterling	16	14	2
Autres devises	47	45	2
Couvertures d'actifs nets en devises	6	- 6	12
Total	292	492	- 200

#### 15. – Plans d'options et assimilés.

L'assemblée générale des actionnaires du 25 mai 1992 a autorisé le conseil d'administration à consentir, en une ou plusieurs fois, au bénéfice des membres du personnel ou dirigeants des sociétés du groupe, des options de souscription ou d'achat dans la limite de 1,5 % du capital de la société. L'assemblée générale des actionnaires du 8 juin 1995 a porté cette autorisation à 3 % du capital. Cette autorisation a été renouvelée par l'assemblée générale du 17 mai 2000, puis par l'assemblée générale du 15 mai 2003 pour une période de trente-huit mois expirant en juillet 2006.

Chaque plan a une durée de 10 ans et les options sont exerçables après un délai de 3 ans ou 4 ans, selon que les plans ont été émis antérieurement ou postérieurement à 2004, à l'exception du plan d'achat du 14 mai 2001, portant sur 1 105 877 options, dont la durée est de huit ans et pour lequel les options peuvent être exercées après un délai de quatre ans.

Dans certaines circonstances, notamment en cas de départ à la retraite, le délai d'acquisition des droits de trois ou quatre ans ne s'applique pas.

Pour l'ensemble des plans, la parité est de une action pour une option attribuée.

15.1. Plans d'options de souscription :

Date d'ouverture du plan	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice (en euros)	Période d'acquisition des droits	Nombre d'options exercées en 2005	Nombre d'options non exercées au 31/12/05
--------------------------	-----------------------------	----------------------------	----------------------------------	-----------------------------------	---



21 janvier 2004	2 720 425	55,70	4 ans		2 689 175
21 janvier 2004	27 050	58,90	4 ans		26 050
12 mai 2005	1 852 150	52,82	4 ans		1 849 700
12 mai 2005	72 250	55,83	4 ans		72 250
					4 637 175

	2005		2004	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré (en euros)	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré (en euros)
Options non exercées au 1er janvier	2 747 475	55,73		
Attributions de la période	1 924 400	52,93	2 747 475	55,73
Options caduques	- 34 700	55,59		
Options exercées sur la période				
Options non exercées au 31 décembre	4 637 175	54,57	2 747 475	55,73

## 15.2 Plans d'options d'achat

Date d'ouverture du plan	Nombre d'options attribuées(1)	Prix d'exercice (en euros) (2)	Période d'acquisition des droits	Nombre d'options exercées en 2005 (3)	Nombre d'options non exercées au 31/12/05 (3)
22 mars 1995	256 903	20,89	3 ans	392 588	
30 mai 1996	233 199	34,15	3 ans	91 985	537 500
29 mai 1997	233 040	37,50	3 ans	160 415	626 390
29 janvier 1998	269 130	25,92	3 ans	266 500	576 360
16 mars 1998	15 800	31,25	3 ans		70 400
20 janvier 1999	320 059	32,10	3 ans	246 830	1 305 045
16 septembre 1999	44 000	54,65	3 ans		210 000
19 janvier 2000	376 110	80,10	3 ans		1 796 650
23 janvier 2001	2 649 075	65,12	3 ans	7 400	2 477 675
6 mars 2001	40 000	63,53	3 ans		40 000
14 mai 2001	1 105 877	66,00	4 ans	25	513 919
14 mai 2001	552 500	61,77	3 ans		552 500
12 septembre 2001	50 000	52,48	3 ans		50 000
22 janvier 2002	3 256 700	43,30	3 ans	95 397	3 019 403
22 janvier 2002	27 400	45,70	3 ans	1 500	22 950
15 mai 2002	8 560	54,83	3 ans		8 560
22 janvier 2003	3 155 225	37,00	3 ans	1 700	3 062 425
22 janvier 2003	58 500	38,73	3 ans		58 000
				1 264 340	14 927 777

(1) Nombre d'options à l'ouverture du plan non retraité des ajustements liés aux attributions d'actions gratuites à raison d'une pour dix de juin 1999, et à la division du nominal par cinq de juillet 2000.

(2) Les chiffres antérieurs à l'exercice 1999 résultent de la conversion en euros de données établies à l'origine en francs.

(3) Ajusté du fait des opérations visées ci-dessus au (1).

	2005		2004	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré (en euros)	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré (en euros)
Options non exercées au 1er janvier	17 148 615	48,66	19 433 292	45,67

Attributions de la période				
Options caduques	- 956 498	61,61	- 106 225	46,01
Options exercées sur la période	- 1 264 340	29,21	- 2 178 252	22,10
Options non exercées au 31 décembre	14 927 777	49,48	17 148 815	48,66

15.3. Autres plans. — Un plan d'attribution d'actions gratuites, portant sur 97 817 actions, a été mis en place par le conseil d'administration du 12 mai 2005 ; les actions seront remises aux bénéficiaires après une période de 2 ans et devront être conservées par ceux-ci deux années supplémentaires.

Il existe en outre des plans de rémunération dénouables en numéraire fondés sur l'évolution du cours de l'action LVMH. Ces plans ont une durée de 4 ans ; ils ont été mis en place les 21 janvier 2004 et 12 mai 2005 et portent sur 206 750 et 187 300 actions respectivement.

15.4. Calcul de la charge de l'exercice. — La charge de l'exercice de chaque plan d'options est déterminée selon la méthode Black et Scholes, comme décrit en note 1.23. Les paramètres et hypothèses retenus pour cette évaluation sont les suivants :

	Plans 2005	Plans 2004
Cours de bourse de l'action LVMH à la date d'attribution (EUR)	57,05	62,75
Prix d'exercice (EUR)	52,82	55,70
Volatilité du cours de l'action LVMH	21,7 %	25,0 %
Taux de distribution de dividendes	1,65 %	1,35 %
Taux de placement sans risque	3,06 %	3,78 %
Durée de la période d'acquisition des droits	4 ans	4 ans

La volatilité du cours de l'action LVMH est déterminée sur la base de la volatilité implicite observée.

Le cours de Bourse moyen de l'action LVMH en 2005 était de 63,12 €.

Plans d'options de souscription, d'achat et d'attribution gratuite d'actions :

— sur la base des hypothèses et paramètres ci-dessus, la valeur unitaire des options attribuées en 2005 est de 14,29 € et de 20,05 € pour les options attribuées en 2004 ;

— la valeur unitaire des actions gratuites attribuées en 2005 est de 54,98 € ;

— la charge totale comptabilisée en 2005 au titre des plans est de 25 millions d'euros (50 millions d'euros en 2004).

Plans de rémunérations liés au cours de l'action LVMH : La charge constatée correspond au montant de l'espérance de gain, estimé à chaque date d'arrêté selon les mêmes méthodes que pour les plans d'achat et de souscription d'actions ; le montant enregistré à ce titre en 2005 est de 5 millions d'euros (1 million d'euros en 2004).

#### 16. – Intérêts minoritaires.

(En millions d'euros)	2005	2004
Au 1er janvier	893	928
Dividendes versés aux minoritaires	- 120	- 109
Part des minoritaires dans le résultat	228	208
Effets des variations de périmètre :		
Consolidation de Millennium		82
Acquisition de titres de minoritaires de Millennium	- 76	
Acquisition de titres de minoritaires de Fendi		- 43
Acquisition de titres de minoritaires de Donna Karan		- 23
Autres variations de périmètre	2	- 23
Total	- 74	- 7
Part des minoritaires dans les variations suivantes :		
Engagements d'achat de titres de minoritaires	1	- 69
Réserves de réévaluation	- 12	3
Ecart de conversion	107	- 61
Charges liées aux plans d'options	2	
Au 31 décembre	1 025	893

#### 17. – Emprunts et dettes financières.

##### 17.1. Dette financière nette :

(En millions d'euros)	2005	2004
Dette financière à long terme	3 747	4 188
Dette financière à court terme	2 642	2 529

Dettes financières brutes	6 389	6 717
Instruments dérivés sur risque de taux d'intérêt	- 151	- 156
Dettes financières brutes après prise en compte des instruments dérivés	6 238	6 561
Placements financiers	- 421	- 201
Autres actifs financiers	- 29	- 42
Trésorerie et équivalents	- 1 470	- 1 035
Dettes financières nettes	4 318	5 283

Les effets des instruments dérivés sur risque de taux d'intérêt sont détaillés en note 21.

17.2. Analyse de la dette financière brute par nature :

(En millions d'euros)	2005	2004
Titres à durée indéterminée (TDI)	32	49
Emprunts obligataires et EMTN	3 023	3 416
Crédit-bail et locations de longue durée	156	151
Emprunts auprès des établissements de crédit	536	572
Dettes financières à long terme	3 747	4 188
Emprunts obligataires et EMTN	1 195	968
Crédit-bail et locations de longue durée	22	21
Emprunts auprès des établissements de crédit	146	80
Billets de trésorerie	323	513
Autres emprunts et lignes de crédit	468	580
Titres à durée indéterminée (TDI)		20
Découverts bancaires	390	234
Intérêts courus	98	113
Dettes financières à court terme	2 642	2 529
Dettes financières brutes totales	6 389	6 717
Valeur de marché de la dette financière brute	6 455	6 803

17.3. Titres à durée indéterminée (TDI) :

(En millions d'euros)	Intérêt nominal	2005	2004
FRF 5 000 000 000 ; 1990	Euribor 6 mois + 0,45 %		20
FRF 1 505 000 000 ; 1992	9,70 %	32	49
Total		32	69

Les emprunts obligataires perpétuels mentionnés ci-dessus, émis sous forme de titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI), ont été transformés en titres à durée indéterminée (TDI) en 1996, par avenant à la convention d'émission d'origine du TSDI 1990.

A nature de créance chirographaire ordinaire, les TDI sont depuis cette date remboursables de droit dans les seuls cas de liquidation judiciaire ou de dissolution anticipée de la société LVMH sauf fusion ou scission.

Bien qu'ayant un caractère perpétuel, les TDI figurent au bilan consolidé pour un montant dont le solde comptable diminue pour être ramené à une valeur nulle après quinze ans, du fait de l'existence de conventions avec des sociétés tierces.

Par ces conventions, les sociétés tierces se sont en effet engagées à conserver ou à acheter les titres aux souscripteurs après quinze ans, et ont renoncé en totalité ou quasi-totalité à la perception des intérêts à compter de cette date, moyennant le versement par LVMH d'un montant définitif concomitamment à l'émission.

En raison de ces dispositions :

— les TDI ont été comptabilisés au bilan à l'émission pour leur montant nominal net de ces versements, et sont amortis chaque exercice du montant des produits générés par les placements, par les sociétés tierces, de ces versements ;

— le résultat consolidé de chaque exercice supporte les intérêts payés sur le montant nominal de l'émission sous déduction de l'amortissement ci-dessus.

Sur la base de ce qui précède, le solde comptable du TDI 1990 a été ramené à une valeur nulle au cours de l'exercice 2005.

17.4. Emprunts obligataires et EMTN :

(En millions d'euros)	Echéance	Taux effectif initial(1)(%)	2005	2004
EUR 600 000 000 ; 2005	2012	3,43	598	
EUR 600 000 000 ; 2004	2011	4,74	625	623
EUR 750 000 000 ; 2003	2010	5,05	773	777

EUR 500 000 000 ; 2001	2008	6,27	525	536
EUR 800 000 000 ; 1999	2006	5,24	808	824
EUR 600 000 000 ; 2000	2005			588
FRF 1 300 000 761 ; 1998 indexé	2005			42
Emissions publiques			3 329	3 390
En euros			531	552
En devises			358	442
Placements privés EMTN			889	994
Total emprunts obligataires et EMTN			4 218	4 384

(1) Avant effet des couvertures de taux mises en place concomitamment ou postérieurement à l'émission.

La variation des emprunts obligataires au cours de l'exercice 2005 provient principalement :  
— de l'amortissement à hauteur de 587 millions d'euros de l'emprunt d'un montant nominal de 600 millions d'euros émis en 2000, et de 32 millions d'euros de l'emprunt d'un montant nominal de 198 millions d'euros (1 300 millions de francs) émis en 1998, échus au cours du premier semestre ;  
— de l'émission obligataire de juin 2005 d'un montant nominal de 600 millions d'euros, d'une durée de 7 ans ; émis à 99,828 % du nominal et remboursable au pair, cet emprunt comporte un coupon fixe de 3,375 % payable annuellement.

17.5. Analyse de la dette financière brute par échéance :

(En millions d'euros)	2005
Echéance :	
2006	2 643
2007	452
2008	1 013
2009	129
2010	805
Au-delà	1 347
Total	6 389

17.6. Analyse de la dette financière brute par devise après effets des instruments dérivés :

(En millions d'euros)	2005	2004
Euro	4 200	4 697
Dollar US	384	323
Franc suisse	881	881
Yen	403	486
Autres devises	370	174
Total	6 238	6 561

De façon générale, la dette en devises a pour objet de couvrir des actifs nets en devises, issus notamment de l'acquisition de sociétés hors Zone euro.

17.7. Analyse de la dette financière brute par nature de taux après effet des instruments dérivés :

(En millions d'euros)	2005	2004
Taux variable	604	976
Taux variable plafonné	2 531	3 099
Taux fixe	3 103	2 486
Total	6 238	6 561

17.8. Sensibilité. — Compte tenu de la structure de la dette par devise au 31 décembre 2005, une hausse instantanée de 1 % sur les courbes de taux des devises d'endettement du groupe aurait pour effet une variation de – 14 millions d'euros du résultat financier de l'exercice.

Une baisse instantanée de 1 % de ces mêmes courbes aurait pour effet une hausse de 49 millions d'euros de la valeur de marché de la dette financière brute après effet des instruments dérivés.

17.9. Risque de liquidité. — Outre des risques de liquidité locaux en règle générale peu significatifs, l'exposition du groupe au risque de liquidité peut être appréciée au moyen du montant de sa dette financière nette à court terme avant impact des instruments dérivés soit 0,7 milliard d'euros, ou de l'en-cours de son programme de billets de trésorerie, soit 0,3 milliard d'euros.

Au regard du non renouvellement éventuel de ces concours, le groupe dispose de lignes de crédit confirmées non tirées d'un montant de 3,9 milliards d'euros.

La liquidité du groupe repose ainsi sur l'ampleur de ses placements, sur l'importance de ses financements à long terme, sur la diversité de sa base d'investisseurs (titres à court terme et obligations), ainsi que sur la qualité de ses relations bancaires, matérialisée ou non par des lignes de crédit confirmées.

17.10. Covenants. — Le groupe s'est engagé par le passé, pour certaines lignes de crédit à long terme, à respecter un ratio de couverture de la dette financière nette par les flux financiers de l'année.

Le niveau actuel de ce ratio est très éloigné du seuil critique, de telle sorte que le groupe dispose d'une flexibilité financière élevée au regard de ces engagements.

17.11. Lignes de crédit confirmées non tirées. — Au 31 décembre 2005, l'en-cours total de lignes de crédit confirmées non tirées s'élève à 3,9 milliards d'euros.

17.12. Garanties et sûretés réelles. — Au 31 décembre 2005, le montant de la dette financière couverte par des sûretés réelles est inférieur à 100 millions d'euros.

#### 18. – Provisions.

(En millions d'euros)	2005	2004
Provisions pour retraites, frais médicaux et engagements assimilés	264	258
Provisions pour risques et charges	631	581
Provisions pour réorganisation	54	44
Part à long terme	949	883
Provisions pour retraites, frais médicaux et engagements assimilés	5	4
Provisions pour risques et charges	152	188
Provisions pour réorganisation	148	67
Part à court terme	305	259
Total	1 254	1 142

Au cours de l'exercice 2005, les soldes des provisions pour risques et charges ont évolué de la façon suivante :

(En millions d'euros)	31/12/04	Dotations	Utilisations	Reprises	Variations de périmètre	Autres (dont écarts de conversion)	31/12/05
Provisions pour retraites, frais médicaux et engagements assimilés	262	33	- 32	- 24	13	17	269
Provisions pour risques et charges	769	95	- 92	- 28	2	37	783
Provisions pour réorganisation	111	121	- 31	- 8	- 5	14	202
Total	1 142	249	- 155	- 60	10	68	1 254
Dont :							
Résultat opérationnel		119	- 111	- 56			
Résultat financier			- 7				
Autres		130	- 37	- 4			

Les provisions pour retraites, frais médicaux et engagements assimilés sont analysées en note 28.

Les provisions pour risques et charges correspondent à l'estimation des effets patrimoniaux des risques, litiges, situations contentieuses réalisés ou probables, qui résultent des activités du groupe : ces activités sont en effet menées dans le contexte d'un cadre réglementaire international souvent imprécis, évoluant selon les pays et dans le temps, et s'appliquant à des domaines aussi variés que la composition des produits ou le calcul de l'impôt.

Voir également note 24 « Autres produits et charges opérationnels » sur la fermeture temporaire du grand magasin parisien La Samaritaine, pour les provisions pour réorganisation.

#### 19. – Autres passifs non courants.

(En millions d'euros)	2005	2004
Engagements d'achat de titres de minoritaires	3 151	3 013
Valeur de marché des instruments dérivés	15	26
Participation du personnel aux résultats (1)	63	55
Autres dettes	128	143
Total	3 357	3 237

(1) Sociétés françaises uniquement, en application des dispositions légales.

Aux 31 décembre 2004 et 2005, les engagements d'achat de titres de minoritaires sont constitués, à titre principal, de l'engagement vis-à-vis de Diageo pour la reprise de sa participation de 34 % dans Moët Hennessy, avec un préavis de six mois, pour un montant égal à 80 % de sa valeur de marché.

Dans le calcul de l'engagement, cette valeur de marché a été déterminée par référence à des multiples boursiers de sociétés comparables, appliqués aux données opérationnelles de Moët Hennessy.

Les engagements d'achat de titres de minoritaires incluent en outre les engagements relatifs aux minoritaires de Fendi, Donna Karan et BeneFit, calculés selon différentes formules pouvant comporter un minimum.

## 20. – Autres passifs courants.

(En millions d'euros)	2005	2004
Valeur de marché des instruments dérivés	98	161
Personnel et organismes sociaux	485	439
Participation du personnel aux résultats	44	13
Etat et collectivités locales : impôts et taxes, hors impôt sur les résultats	212	210
Clients : avances et acomptes versés	104	95
Différé de règlement d'immobilisations corporelles ou financières	192	199
Produits constatés d'avance	46	59
Autres dettes	358	330
<b>Total</b>	<b>1 539</b>	<b>1 506</b>

Aux 31 décembre 2004 et 2005, la valeur de marché des autres passifs financiers courants n'est pas différente de leur valeur comptable. Les instruments dérivés sont analysés en note 21.

## 21. – Instruments financiers.

Les instruments financiers utilisés par le groupe ont pour objet la couverture des risques liés à son activité et à son patrimoine. La gestion de ces instruments, négociés le plus souvent sur des marchés organisés ou assimilés, s'effectue principalement de façon centralisée. Les contreparties sont sélectionnées en fonction de leur notation internationale, dans un souci de diversification.

21.1. Instruments financiers liés à la gestion du risque de taux d'intérêt. — Le groupe gère le risque de taux lié à la dette financière nette globale. L'objectif de la politique de gestion menée est de prémunir le résultat contre une hausse rapide et sensible des taux d'intérêt.

Dans ce cadre, le groupe utilise des instruments dérivés de taux à nature ferme (swaps) ou conditionnelle (caps et floors).

Les montants notionnels des instruments financiers en vie au 31 décembre 2005 classés par type d'instrument et selon leur affectation comptable, valorisés en valeur de marché à cette date, sont les suivants :

(En millions d'euros)	Montants nominaux	Valeur de marché des contrats (1)		
		Couverture de juste valeur	Non affectés	Total
Swaps de taux - payeur fixe EUR	1 550		2	2
Swaps de taux - payeur variable EUR	3 387	151	7	158
Swaps de taux - variable / variable EUR	823		- 14	- 14
Caps achetés EUR	1 700		8	8
Tunnels (achat de cap & ventes de floors) EUR	1 650		2	2
Swaps de devises	- 145	2	- 7	- 5
<b>Total</b>		<b>153</b>	<b>- 2</b>	<b>151</b>

(1) Gain/(Perte).

La ventilation par maturité des dérivés relatifs au risque de taux en vie au 31 décembre 2005 est la suivante :

(En millions d'euros)	Montants nominaux	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	Au-delà de 5 ans
Swaps de taux - payeur fixe EUR	1 550	850	700	
Swaps de taux - payeur variable EUR	3 387	826	1 961	600
Swaps de taux - variable / variable EUR	823	473	350	
Caps achetés EUR	1 700	350	1 350	
Tunnels (achat de cap & ventes de floors) EUR	1 650	1 650		
Swaps de devises	- 145	- 118	- 27	

21.2. Instruments financiers liés à la gestion du risque de change. — Une part importante des ventes faites par les sociétés du groupe, à leurs clients ou à leurs propres filiales de distribution, ainsi que certains de leurs achats, sont effectués en devises ; l'ensemble de ces flux en devises est constitué principalement de flux intra-groupe.

Les instruments de couverture utilisés ont pour objet de réduire les risques de change issus des variations de parité de ces devises par rapport à la monnaie fonctionnelle de ces sociétés, et sont affectés soit aux créances ou dettes commerciales de l'exercice, soit sous certaines conditions aux transactions prévisionnelles des exercices suivants.

Les flux futurs de devises font l'objet de prévisions détaillées dans le cadre du processus budgétaire, et sont couverts progressivement, dans la limite d'un horizon qui n'excède un an que dans les cas où les probabilités de réalisation le justifient. Dans ce cadre, et selon les évolutions de marché, les risques de change identifiés sont couverts progressivement par des contrats à terme ou des instruments de nature optionnelle.

Le groupe peut couvrir les situations nettes de ses filiales situées à l'étranger, par des instruments appropriés ayant pour objet de limiter l'effet sur ses capitaux propres consolidés des variations de parité des devises concernées contre l'euro.

Les montants nominaux des instruments financiers en vie au 31 décembre 2005, classés par type d'instrument et selon leur affectation comptable, valorisés en valeur de marché sur la base des cours de change à cette date sont les suivants :

(En millions d'euros)	Montants nominaux	Valeur de marché des contrats (1)				
		Couverture de flux de trésorerie futurs	Couverture d'investissement nets en devises	Couverture de juste valeur	Non affectés	Total
Options achetées :						
Put USD	393		1			1
Put JPY	471	17				17
	864	17	1			18
Tunnels :						
Vendeur USD	2 055	- 18				- 18
Vendeur JPY	115	3	1			4
Autres	96	- 1				- 1
	2 266	- 16	1			- 15
Contrats de change à terme (2) :						
USD	395	- 5		- 4	- 8	- 17
JPY	130	9	1			10
GBP	194	- 1			- 1	- 2
Autres	165	- 6	- 1		- 2	- 9
	884	- 3		- 4	- 11	- 18
Swaps cambistes (2) :						
CHF	887				6	6
USD	82				- 1	- 1
GBP	80					
JPY	- 19		1		1	2
Autres	30					
	1 060		1		6	7
Ventes de call						
Total	170				- 10	- 10
		- 2	3	- 4	- 15	- 18

(1) Gain/(Perte).

(2) Vente/(Achat).

La ventilation par année d'affectation des dérivés relatifs au risque de change, en vie au 31 décembre 2005, est la suivante :

(En millions d'euros)	Montants nominaux	2005	2006	2007
Options achetées :				
Put USD	393		393	
Put JPY	471		431	40
	864		824	40
Tunnels :				
Vendeur USD	2 055	9	1 570	476
Vendeur JPY	115	19	95	1
Autres	96		96	
	2 266	28	1 761	477
Contrats de change à terme (2) :				





Ventes hors groupe	2 639	4 781	2 161	563	3 637	129		13 910
Ventes entre groupes d'activités	5	31	124	10	11	6	- 187	
Total des ventes	2 644	4 812	2 285	573	3 648	135	- 187	13 910
Résultat opérationnel courant	869	1 467	173	38	347	- 146	- 5	2 743
Investissements opérationnels (2)	100	302	115	18	135	44		714
Charges d'amortissement	59	187	91	18	112	28		495
Charges de dépréciation					72	11		83

(En millions d'euros)	Vins et Spiritueux	Mode et Maroquinerie	Parfums et Cosmétiques	Montres et Joaillerie	Distribution sélective	Autres activités	Non affecté (4) (5)	31/12/05
Marques, enseignes, licences et écarts d'acquisition (3)	2 830	5 033	938	1 041	2 861	86		12 789
Autres actifs opérationnels	4 378	2 333	896	385	2 076	1 765	3 431	15 264
Total actif	7 208	7 366	1 834	1 426	4 937	1 851	3 431	28 053
Capitaux propres							10 484	10 484
Passifs opérationnels	932	960	666	133	1 043	604	13 231	17 569
Total passif et capitaux propres	932	960	666	133	1 043	604	23 715	28 053

Exercice 2004 :

(En millions d'euros)	Vins et Spiritueux	Mode et Maroquinerie	Parfums et Cosmétiques	Montres et Joaillerie	Distribution sélective	Autres et Holdings	Éliminations (1)	2004
Ventes hors groupe	2 255	4 339	2 017	483	3 266	121		12 481
Ventes entre groupes d'activités	4	27	111	10	10	5	- 167	
Total des ventes	2 259	4 366	2 128	493	3 276	126	- 167	12 481
Résultat opérationnel courant	813	1 309	150	7	238	- 153	8	2 372
Investissements opérationnels (2)	69	253	86	19	181	64		672
Charges d'amortissement	48	173	89	16	109	26		461
Charges de dépréciation	3	12	20	24	25	17		101

(En millions d'euros)	Vins et Spiritueux	Mode et Maroquinerie	Parfums et Cosmétiques	Montres et Joaillerie	Distribution sélective	Autres activités	Non affecté (4) (5)	31 décembre 2004
Marques, enseignes, licences et écarts d'acquisition (3)	2 068	4 925	923	1 049	2 619	98		11 682
Autres actifs opérationnels	3 792	2 188	852	363	1 917	1 986	2 737	13 835
Total actif	5 860	7 113	1 775	1 412	4 536	2 084	2 737	25 517
Capitaux propres							8 675	8 675
Passifs opérationnels	767	894	606	106	882	656	12 931	16 842
Total passif et capitaux propres	767	894	606	106	882	656	21 606	25 517

(1) Les éliminations correspondent aux ventes entre groupes d'activités ; il s'agit le plus souvent de ventes des groupes d'activités hors Distribution sélective à ce dernier. Les prix de cession entre les différents groupes d'activités correspondent aux prix normalement utilisés pour des ventes de gros ou à des détaillants hors groupe.

(2) Les investissements opérationnels correspondent aux montants immobilisés au cours de l'exercice, non aux décaissements effectués au cours de l'exercice au titre de ces investissements.

(3) Les marques, enseignes, licences et écarts d'acquisition sont constitués des montants nets figurant en Notes 3 et 4.

(4) Les actifs non affectés incluent les titres mis en équivalence, les investissements et placements financiers, les autres actifs à caractère financier et les créances d'impôt sur les sociétés.

(5) Les passifs non affectés incluent les dettes financières et la dette d'impôt courant et différé.

22.2. Informations par zones géographiques. — La répartition des ventes par zone géographique de destination est la suivante :

(En millions d'euros)	2005	2004
France	2 073	2 005
Europe (hors France)	2 850	2 524
Etats-Unis	3 686	3 327
Japon	2 013	1 837
Asie (hors Japon)	2 301	1 923
Autres pays	987	865
<b>Ventes</b>	<b>13 910</b>	<b>12 481</b>

Les montants des investissements opérationnels par zone géographique sont les suivants :

(En millions d'euros)	2005	2004
France	317	243
Europe (hors France)	126	90
Etats-Unis	126	95
Japon	18	159
Asie (hors Japon)	95	45
Autres pays	32	40
<b>Investissements opérationnels</b>	<b>714</b>	<b>672</b>

Les investissements opérationnels présentent les montants immobilisés au cours de l'exercice, non les décaissements effectués au cours de l'exercice au titre des investissements.

### 23. – Produits et charges.

23.1. Analyse des ventes. — Les ventes sont constituées des éléments suivants :

(En millions d'euros)	2005	2004
Ventes réalisées par les marques et enseignes	13 718	12 347
Royalties et revenus de licences	101	97
Revenus des immeubles locatifs	33	23
Autres	58	14
<b>Total</b>	<b>13 910</b>	<b>12 481</b>

23.2. Charges par nature. — Le résultat opérationnel courant inclut notamment les charges suivantes :

(En millions d'euros)	2005	2004
Frais de recherche et développement	38	38
Frais publi-promotionnels	1 401	1 269
Loyers commerciaux	743	690
Charges de personnel	2 448	2 248

Les frais de recherche et développement comprennent les frais de recherche pure et les frais de développement de produits nouveaux.

Les frais publi-promotionnels incluent principalement les coûts des campagnes media et les frais de publicité sur les lieux de vente.

Au 31 décembre 2005, le nombre de magasins exploités par le groupe dans le monde, en particulier par les groupes Mode et Maroquinerie et Distribution sélective, est de 1 723 (1 693 en 2004).

Dans certains pays, les locations de magasins sont assorties de montants minima, en particulier lorsque le bail comporte une clause d'indexation du loyer sur les ventes. La charge de location des magasins s'analyse de la façon suivante :

(En millions d'euros)	2005	2004
Loyers fixes ou minima	276	260
Part variable des loyers indexés	38	25
Redevances de concessions aéroportuaires	429	405
Loyers commerciaux	743	690

Les charges de personnel sont constituées des éléments suivants :

(En millions d'euros)	2005	2004
Salaires et charges sociales	2 389	2 123
Retraites, frais médicaux et autres avantages assimilés	29	74
Charges liées aux plans d'options et assimilés	30	51
Total	2 448	2 248

## 24. – Autres produits et charges opérationnels.

(En millions d'euros)	2005	2004
Amortissement des marques	- 7	- 9
Dépréciation des marques et écarts d'acquisition	- 49	- 54
Dépréciation d'actifs corporels	- 34	- 47
Résultat de cessions		- 14
Réorganisations	- 132	- 27
Effets de la transition aux normes IFRS sur le résultat de change	- 3	- 36
Autres	4	- 12
Autres produits et charges opérationnels	- 221	- 199

En 2005 : Les « Autres produits et charges opérationnels » comprennent en 2005 une charge exceptionnelle de 179 millions d'euros, liée à la nécessité de fermer au public le grand magasin parisien de la Samaritaine pour la réalisation d'importants travaux de mise en sécurité et conformité.

Ce montant inclut une première évaluation du plan de sauvegarde de l'emploi ayant recueilli l'avis favorable du comité d'entreprise le 6 février 2006 et fait l'objet d'un accord majoritaire avec les organisations syndicales le même jour ; la provision constituée à ce titre est de 55 millions d'euros. Les immobilisations incorporelles ainsi que les agencements et aménagements du magasin font l'objet d'un amortissement exceptionnel du montant de leurs valeurs nettes au bilan, soit respectivement 38 et 23 millions d'euros. L'ensemble des pertes sur stocks de marchandises ainsi que les charges consécutives à la caducité des contrats avec les partenaires commerciaux ont donné lieu à des charges ou provisions s'élevant à 47 millions d'euros ; les frais de mise en sécurité immédiate et les frais divers de gestion du site ont représenté enfin une charge de 6 millions d'euros.

Les autres éléments constitutifs des « autres produits et charges opérationnels » concernent essentiellement des réorganisations d'activité pour 21 millions d'euros, et des amortissements et dépréciations d'incorporels pour 17 millions d'euros.

En 2004 : Les « Autres produits et charges opérationnels » sont constitués notamment de dépréciations de marques non stratégiques et de faible valeur unitaire ; de la dépréciation d'ensembles immobiliers situés à l'étranger à la rentabilité d'exploitation insuffisante ; de résultats de cessions, en particulier de la société Christian Lacroix. S'y ajoutent des coûts de réorganisations concernant différentes marques et enseignes du groupe, au titre de la fermeture de marchés ou de l'arrêt d'activités secondaires et non profitables.

## 25. – Résultat financier.

(En millions d'euros)	2005	2004
Coût de la dette financière brute, hors TDI	- 199	- 218
Produits de la trésorerie et des placements financiers	15	26
Effets des évaluations en valeur de marché de la dette financière et instruments de couverture, hors TDI	1	- 6
Impact des TDI	- 5	- 16
Coût de la dette financière nette	- 188	- 214
Part inefficace des couvertures de change	- 106	- 12
Dividendes reçus au titre des investissements financiers	44	16
Autres, nets	107	- 10
Autres produits et charges financiers	45	- 6
Résultat financier	- 143	- 220

Les autres produits financiers nets sont constitués, pour 99 millions d'euros, de plus-values de cession de titres Bouygues.

## 26. - Impôts sur les résultats.

## 26.1. Analyse de la charge d'impôt :

(En millions d'euros)	2005	2004
Impôt courant de la période	- 594	- 523
Impôt courant relatif aux périodes antérieures	10	42

Impôt courant	- 584	- 481
Variation des impôts différés	- 132	- 95
Effet des changements de taux d'impôt sur les impôts différés	- 2	39
Impôts différés	- 134	- 56
Charge totale d'impôt	- 718	- 537
Impôts sur éléments comptabilisés en capitaux propres	15	- 39

Le taux d'imposition effectif s'établit comme suit :

(En millions d'euros)	2005	2004
Résultat avant impôt	2 379	1 953
Charge totale d'impôt	- 718	- 537
Taux d'imposition effectif	30 %	27 %

26.2. Sources d'impôts différés :

Au compte de résultat (en millions d'euros)	2005	2004
Mise à valeur de marché des marques	- 17	46
Mise à valeur de marché des terres à vignes	1	1
Autres écarts de réévaluation		11
Gains et pertes sur les investissements et placements financiers	- 86	- 23
Gains et pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie futurs en devises	8	10
Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actifs (1)	- 2	1
Marge intra-groupe comprise dans les stocks	15	12
Autres retraitements de consolidation	- 55	- 51
Reports déficitaires	2	- 63
Total	- 134	- 56

(1) Principalement provisions réglementées, amortissements dérogatoires et location financement.

En capitaux propres (en millions d'euros)	2005	2004
Mise à valeur de marché des terres à vignes	- 13	- 16
Gains et pertes sur les investissements et placements financiers	- 26	- 35
Gains et pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie futurs en devises	54	12
Total	15	- 39

Au bilan (en millions d'euros)	2005	2004
Mise à valeur de marché des marques	- 2 295	- 2 098
Mise à valeur de marché des terres à vignes	- 350	- 248
Autres écarts de réévaluation	- 315	- 314
Gains et pertes sur les investissements et placements financiers	- 27	85
Gains et pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie futurs en devises	20	- 45
Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actifs (1)	45	37
Marge intra-groupe comprise dans les stocks	162	149
Autres retraitements de consolidation	- 2	65
Reports déficitaires	143	128
Total	- 2 619	- 2 241

Les impôts différés nets au bilan s'analysent comme suit :

(En millions d'euros)	2005	2004
Impôts différés actifs	306	217

Impôts différés passifs	- 2 925	- 2 458
Impôts différés nets au bilan	- 2 619	- 2 241

26.3. Analyse de l'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition théorique. — Le rapprochement entre le taux d'imposition théorique, qui est le taux légal applicable aux sociétés françaises, et le taux d'imposition effectif constaté dans les états financiers consolidés, s'établit de la façon suivante :

(En pourcentage du résultat avant impôt)	2005	2004
Taux d'imposition théorique	34,9	35,4
Effets des changements de taux d'impôt sur les impôts différés	0,1	- 2,0
Effets des différences entre les taux d'imposition étrangers et français	- 2,9	- 3,9
Effets des résultats et reports déficitaires	- 3,3	- 5,1
Effets des différences entre les résultats consolidés et imposables, et des résultats imposables à un taux réduit	0,6	2,6
Effets des retenues à la source	0,8	0,5
Taux d'imposition effectif	30,2	27,5

Depuis 2000, les sociétés françaises sont soumises à un supplément d'impôt dont le taux était de 6,3 % pour l'exercice 2004 ; ce supplément a été réduit à 4,8 % pour 2005 et 3,3 % pour 2006 portant ainsi le taux d'imposition théorique à 34,9 % en 2005 et 35,4 % en 2004.

La progression des effets des différences entre les résultats consolidés et imposables en 2005 provient, notamment, d'une modification du régime fiscal des Titres à durée indéterminée apportée par la loi de finances 2006.

26.4. Reports déficitaires. — Au 31 décembre 2005, l'effet d'impôt des reports déficitaires et crédits d'impôt non encore utilisés et n'ayant pas donné lieu à comptabilisation d'impôts différés actifs, s'élève à 763 millions d'euros (844 millions d'euros en 2004).

26.5. Consolidations fiscales. — Le régime français d'intégration fiscale permet à certaines sociétés françaises du groupe de compenser leurs résultats imposables pour la détermination de la charge d'impôt d'ensemble, dont seule la société mère intégrante reste redevable.

L'adoption de ce régime, qui concerne principalement la société mère LVMH, a généré une économie d'impôt de 132 millions d'euros en 2005 (277 millions d'euros en 2004).

Les autres régimes de consolidation fiscale en vigueur dans certains pays étrangers, notamment les Etats-Unis et l'Italie ont généré une économie d'impôt complémentaire de 74 millions d'euros en 2005 (40 millions d'euros en 2004).

#### 27. – Résultats par action.

	2005	2004
Résultat net, part du groupe (en millions d'euros)	1 440	1 194
Nombre moyen d'actions en circulation sur l'exercice	489 937 410	489 937 410
Nombre moyen d'actions auto-détenues sur l'exercice	- 19 731 021	- 20 984 156
Nombre moyen d'actions pris en compte pour le calcul avant dilution	470 206 389	468 953 254
Résultat par action (en euros)	3,06	2,55
Nombre moyen d'actions en circulation pris en compte ci-dessus	470 206 389	468 953 254
Effet de dilution des plans d'options	3 840 868	3 648 671
Nombre moyen d'actions en circulation après effets de dilution	474 047 257	472 601 925
Résultat par action après dilution (en euros)	3,04	2,53

#### 28. – Engagements de retraites, frais médicaux et avantages assimilés.

##### 28.1. Charge de la période :

(En millions d'euros)	2005	2004
Coût des services rendus	40	38
Effet de l'actualisation	20	21
Rendement attendu des actifs financiers dédiés	- 13	- 9
Coût des services passés	2	
Modifications des régimes	- 20	24
Charge de la période au titre des régimes à prestations définies	29	74
Rendement/(coût) effectif des actifs des régimes financiers dédiés	22	14

##### 28.2. Engagement net comptabilisé :

(En millions d'euros)	2005	2004
Droits couverts par des actifs financiers	470	398

Droits non couverts par des actifs financiers	137	156
Valeur actualisée des droits	607	554
Valeur de marché des actifs financiers	- 343	- 287
Ecarts actuariels non comptabilisés au bilan	8	6
Coût des services passés non encore comptabilisés	- 12	- 14
Eléments non reconnus	- 4	- 8
Engagement net comptabilisé	260	259
Dont :		
Provisions à long terme	264	258
Provisions à court terme	5	3
Immobilisations financières	- 9	- 2
Total	260	259

## 28.3. Analyse de la variation de l'engagement :

(En millions d'euros)	Valeur actualisée des droits	Valeur de marché des actifs financiers	Eléments non reconnus	Engagements nets comptabilisés
Solde au 31 décembre 2004	554	- 287	- 8	259
Charge de l'exercice	60	- 13	- 18	29
Prestations aux bénéficiaires	- 52	40		- 12
Augmentation des actifs financiers dédiés		- 42		- 42
Effet des variations de taux de change	19	- 5	- 1	13
Effet des variations de périmètre	39	- 26		13
Modifications des régimes	- 20	- 2	22	
Ecarts actuariels	7	- 8	1	
Solde au 31 décembre 2005	607	- 343	- 4	260

Les hypothèses actuarielles retenues dans les calculs d'estimation des engagements au 31 décembre 2005, dans les principaux pays de localisation de ces derniers, sont les suivantes :

Taux d'actualisation	2,00 % au Japon, 4,00 % en France, 5,75 % aux Etats-Unis
Taux de rendement long terme attendu des placements	4,00 % au Japon, 4,00 % en France, 8,00 % aux Etats-Unis
Taux d'augmentation future des salaires	2,00 % à 4,50 %
Taux d'augmentation des coûts médicaux	décroissant de 9 % à 6 % entre 2006 et 2010, 5 % ensuite aux Etats-Unis

Au 31 décembre 2004, les hypothèses actuarielles retenues étaient les suivantes :

Taux d'actualisation	2,00 % au Japon, 4,75 % en France, 5,75 % aux Etats-Unis
Taux de rendement long terme attendu des placements	4,00 % au Japon, 4,75 % en France, 8,00 % aux Etats-Unis
Taux d'augmentation future des salaires	2,00 % à 4,00 %
Taux d'augmentation des coûts médicaux	décroissant de 9 % à 5 % entre 2005 et 2009, 5 % ensuite aux Etats-Unis

28.4. Analyse des droits. — L'analyse de la valeur actualisée des droits par type de régime est la suivante :

(En millions d'euros)	2005	2004
Indemnités de départ en retraite et assimilées	85	75
Frais médicaux des retraités	53	57
Médailles du travail	12	10
Retraites complémentaires	430	362
Préretraites	17	41
Autres	10	9

Valeur actualisée des droits	607	554
------------------------------	-----	-----

La répartition géographique de la valeur actualisée des droits est la suivante :

(En millions d'euros)	2005	2004
France	261	281
Europe (hors France)	169	108
Amérique	115	98
Japon	54	60
Asie Pacifique	8	7
Valeur actualisée des droits	607	554

Les principaux régimes constitutifs de l'engagement au 31 décembre 2005 sont les suivants :

— en France : il s'agit principalement des médailles du travail et indemnités de fin de carrière, dont le versement est prévu par la loi et les conventions collectives, respectivement après une certaine ancienneté ou lors du départ en retraite ;

— en Europe (hors France), les principaux engagements concernent les régimes de remboursement de frais médicaux des retraités, mis en place au Royaume-Uni par certaines sociétés du groupe ainsi que le TFR (Trattamento di Fine Rapporto) en Italie, dont le versement est prévu par la loi au moment du départ de l'entreprise, quel qu'en soit le motif ;

— aux Etats-Unis, l'engagement provient des régimes de retraite à prestations définies ou de remboursement des frais médicaux aux retraités, mis en place par certaines sociétés du groupe.

28.5. Analyse des actifs financiers dédiés. — La répartition des valeurs de marché des supports dans lesquels les fonds versés sont investis est la suivante :

(En pourcentage)	2005	2004
Actions	46	37
Obligations :		
Emetteurs privés	25	29
Emetteurs publics	22	24
Immobilier, trésorerie et autres actifs	7	10
Valeur de marché des actifs financiers dédiés	100	100

Les actifs des plans ne comportent pas de biens immobiliers exploités par le groupe ni d'actions LVMH.

## 29. – Engagements hors bilan.

### 29.1. Engagements d'achat :

(En millions d'euros)	2005	2004
Raisins, vins et eaux-de-vie	809	775
Immobilisations industrielles ou commerciales	58	77
Titres de participation et investissements financiers	59	76

Dans l'activité Vins et spiritueux, une partie des approvisionnements futurs en raisins, vins clairs et eaux-de-vie résulte d'engagements d'achats auprès de producteurs locaux diversifiés. Ces engagements sont valorisés, selon les activités, sur la base des termes contractuels, ou sur la base des prix connus à la date de la clôture et de rendements de production estimés. Ils couvrent principalement les années 2006 et 2007.

Au 31 décembre 2005, des négociations étaient en cours pour la finalisation d'accords venant compléter les engagements d'achat de raisins, vins et eaux-de-vie mentionnés ci-dessus.

29.2. Engagements de location. — Outre la location de ses magasins, le groupe finance également une partie de son équipement par des locations simples de longue durée. En outre, certains actifs immobilisés ou équipements industriels ont été acquis ou refinancés par des contrats de location financement.

Locations simples et redevances de concessions : Au 31 décembre 2005, les engagements futurs non résiliables résultant des contrats de location simple et de redevances de concessions s'analysent de la façon suivante :

(En millions d'euros)	2005	2004
A moins d'un an	553	541
De un à cinq ans	1 508	1 389
Au-delà de cinq ans	825	870
Engagements donnés au titre de locations simples et redevances de concessions	2 886	2 800
A moins d'un an	18	20
De un à cinq ans	44	47
Au-delà de cinq ans	8	15

Engagements reçus au titre de sous-locations	70	82
--	----	----

Locations financement : Au 31 décembre 2005, les engagements futurs non résiliables résultant des contrats de location financement s'analysent de la façon suivante :

(En millions d'euros)	2005		2004	
	Paie- ments minima futurs	Valeur actuelle des paiements	Paie- ments minima futurs	Valeur actuelle des paiements
A moins d'un an	32	29	16	14
De un à cinq ans	85	67	78	65
Au-delà de cinq ans	464	81	424	78
Total des paiements minima futurs	581		518	
Part représentative d'intérêts financiers	- 404		- 361	
Valeur actuelle des paiements minima futurs	177	177	157	157

29.3. Passifs éventuels et litiges en cours. — Dans le cadre de la gestion de ses activités courantes, le groupe est impliqué dans ou a engagé diverses procédures concernant le droit des marques, la protection des droits de la propriété intellectuelle, la mise en place de systèmes de distribution sélective, les contrats de licence, les relations avec ses salariés, le contrôle des déclarations fiscales, et toutes autres matières inhérentes à ses activités. Le groupe estime que les provisions constituées au titre de ces risques, litiges ou situations contentieuses connus ou en cours à la date de la clôture, sont d'un montant suffisant pour que la situation financière consolidée ne soit pas affectée de façon significative en cas d'issue défavorable.

29.4. Cautions, avals et autres garanties :

(En millions d'euros)	2005	2004
Avals et cautions	37	29
Autres garanties	54	48
Garanties données	91	77
Garanties reçues	12	8

29.5. Autres engagements. — A la connaissance du groupe, il n'existe pas d'engagements hors bilan significatifs autres que ceux décrits ci-dessus.

### 30. – Parties liées.

30.1. Relations de LVMH avec Christian Dior et groupe Arnault. — Le groupe LVMH est consolidé dans les comptes de Christian Dior S.A., société cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris, contrôlée par la société groupe Arnault S.A.S. via sa filiale Financière Agache S.A.

Relations de LVMH avec Christian Dior : Le Groupe LVMH, via ses filiales Parfums Christian Dior et Montres Christian Dior, met en oeuvre des actions de communication concertées avec Christian Dior S.A. et ses filiales. Christian Dior fournit en outre à LVMH des prestations d'assistance artistique en matière de design de flacons de parfums ou de montres, ainsi qu'en matière de campagnes média.

LVMH distribue les produits commercialisés par Christian Dior dans le cadre de son activité de Distribution sélective. Christian Dior achète à LVMH, pour les commercialiser dans son réseau de magasins, les produits fabriqués par Parfums Christian Dior et Montres Christian Dior.

Enfin, LVMH fournit des prestations administratives aux filiales étrangères de Christian Dior.

L'ensemble des transactions entre LVMH et Christian Dior, réalisées à prix de marché, peuvent être résumées comme suit :

(En millions d'euros)	2005	2004
Achats de LVMH à Christian Dior	- 17	- 16
Solde fournisseurs au 31 décembre	- 11	- 10
Ventes de LVMH à Christian Dior	9	4
Créances clients au 31 décembre	2	1

Relations de LVMH avec groupe Arnault et Financière Agache : groupe Arnault S.A.S. fournit à LVMH des prestations d'assistance dans les domaines de développement, de l'ingénierie, du droit des affaires et de l'immobilier ; en outre, groupe Arnault loue à LVMH des locaux à usage commercial.

LVMH loue à ces sociétés des locaux à usage de bureaux et leur fournit également diverses prestations administratives.

Les transactions entre LVMH et groupe Arnault ou Financière Agache peuvent être résumées comme suit :

(En millions d'euros)	2005	2004
Facturations de groupe Arnault S.A.S. et Financière Agache à LVMH	- 6	- 6
Solde fournisseurs au 31 décembre	- 2	- 3
Facturations de LVMH à groupe Arnault SAS et Financière Agache	1	1
Créances clients au 31 décembre		

30.2. Relations avec Diageo. — Moët Hennessy est la société holding des activités Vins et spiritueux du groupe LVMH, à l'exception de Château d'Yquem et de certains vignobles champenois. Le groupe Diageo détient depuis 1994 une participation de 34 % dans Moët Hennessy. A cette date a été établie une convention entre Diageo et Moët Hennessy ayant pour objet la répartition des frais de holding entre Moët Hennessy et les autres holdings du groupe LVMH.



Au titre de cette convention, Moët Hennessy a supporté 23 % des frais communs en 2005 (24 % en 2004), le total des charges administratives de Moët Hennessy s'élevant à 44 millions d'euros en 2005 (34 millions d'euros en 2004).

30.3 Organes de direction. — La rémunération globale des membres du Comité exécutif et du conseil d'administration, soit 28 personnes, au titre de leurs fonctions dans le groupe, s'analyse de la façon suivante :

(En millions d'euros)	2005	2004
Rémunérations brutes et avantages en nature	40	38
Avantages post emploi	8	7
Coût des plans d'options et assimilés	15	10
Total	63	55

### 31. – Evénements postérieurs à la clôture.

A la date d'arrêté des comptes, aucun événement significatif n'est intervenu.

Liste des sociétés consolidées en 2005 :

Sociétés	Siège social	Pourcentage	
		Contrôle	Intérêt
<b>Vins et spiritueux :</b>			
Champagne Moët & Chandon S.C.S.	Epernay, France	100 %	66 %
Moët Hennessy UK Ltd	Londres, Royaume-Uni	100 %	66 %
Moët Hennessy España S.A.	Barcelone, Espagne	100 %	66 %
Moët Hennessy (Suisse) S.A.	Genève, Suisse	100 %	66 %
Champagne Des Moutiers S.A.	Epernay, France	100 %	66 %
Schieffelin Partner Inc	New York, U.S.A.	100 %	66 %
Moët Hennessy de Mexico, S.A. de C.V.	Mexico, Mexique	100 %	66 %
Chamfipar S.A.	Ay, France	100 %	66 %
Société Viticole de Reims S.A.	Ay, France	100 %	66 %
Cie Française du Champagne et du Luxe S.A.	Ay, France	100 %	66 %
Moët Hennessy Belux S.A.	Bruxelles, Belgique	100 %	66 %
Champagne de Mansin S.A.S.	Gye-sur-Seine, France	100 %	66 %
Moët Hennessy Osterreich GmbH	Vienne, Autriche	90 %	59 %
Schieffelin & Somerset	New York, U.S.A.	100 %	66 %
Moët Hennessy (Nederland) B.V.	Naarden, Pays-Bas	100 %	66 %
Schieffelin & Co	New York, U.S.A.	100 %	66 %
MHD Moët Hennessy Diageo S.A.S.	Courbevoie, France (3)	100 %	66 %
Opera Vineyards S.A.	Buenos Aires, Argentine (1)	50 %	33 %
France Champagne S.A.	Epernay, France	100 %	66 %
Domaine Chandon, Inc	Yountville (Californie), U.S.A.	100 %	66 %
Cape Mentelle Vineyards Ltd	Margaret River, Australie	100 %	66 %
Veuve Clicquot Properties, Pty Ltd	Sydney, Australie	100 %	66 %
Moët Hennessy do Brasil - Vinhos E - Destilados Ltda	Sao Paulo, Brésil	100 %	66 %
Cloudy Bay Vineyards Ltd	Blenheim, Nouvelle- Zélande	100 %	66 %
Bodegas Chandon Argentina S.A.	Buenos Aires, Argentine	100 %	66 %
Domaine Chandon Australia Pty Ltd	Coldstream Victoria, Australie	100 %	66 %
Newton Vineyards L.L.C.	St Helena (Californie), U.S.A.	80 %	53 %
Veuve Clicquot Ponsardin S.C.S.	Reims, France	100 %	66 %
Société Civile des Crus de Champagne S.A.	Reims, France	100 %	66 %
Neggma S.A.	Reims, France	50 %	33 %

Veuve Clicquot U.K. Ltd	Londres, Royaume-Uni	100 %	66 %
Clicquot, Inc	New York, U.S.A. (*)	100 %	66 %
Veuve Clicquot Japan KK	Tokyo, Japon	100 %	66 %
Moët Hennessy Suomi OY	Helsinki, Finlande	100 %	66 %
Moët Hennessy Sverige AB	Stockholm, Suède	100 %	66 %
Moët Hennessy Norge AS	Hoevik, Norvège	100 %	66 %
Moët Hennessy Danmark A/S	Kobenhavn, Danemark	100 %	66 %
Moët Hennessy Deutschland GmbH	Munich, Allemagne	100 %	66 %
Moët Hennessy Italia S.p.a.	Milan, Italie	100 %	66 %
Krug S.A.	Reims, France	100 %	66 %
Champagne Ruinart S.A.	Reims, France	100 %	66 %
Ruinart UK Ltd	Londres, Royaume-Uni	100 %	66 %
Ruinart Japan KK	Tokyo, Japon	100 %	66 %
Ruinart España S.L.	Madrid, Espagne	100 %	66 %
Château d'Yquem S.A.	Sauternes, France	65 %	65 %
Château d'Yquem S.C.	Sauternes, France	64 %	64 %
Jas Hennessy & Co S.C.S.	Cognac, France	99 %	65 %
Diageo Moët Hennessy B.V. L.L.C.	Amsterdam, Pays-Bas (3)	100 %	66 %
Hennessy Dublin Ltd	Dublin, Irlande	100 %	66 %
Edward Dillon & Co Ltd	Dublin, Irlande (2)	40 %	26 %
Hennessy Far East Ltd	Hong Kong, Chine	100 %	65 %
Riche Monde Orient Ltd	Hong Kong, Chine	100 %	66 %
Riche Monde Ltd	Hong Kong, Chine (3)	100 %	66 %
Riche Monde (China) Ltd	Shanghai, Chine (3)	100 %	66 %
M.H. - U.D.G. (Far East) Ltd	Hong Kong, Chine	100 %	66 %
Riche Monde Pte Ltd	Singapour (3)	100 %	66 %
Riche Monde Malaisie Inc	Petaling Jaya, Malaisie (3)	50 %	33 %
Riche Monde Taipei Ltd	Taipei, Taïwan (3)	100 %	66 %
Riche Monde Bangkok Ltd	Bangkok, Thaïlande (3)	100 %	66 %
Moët Hennessy Korea Ltd	Séoul, Corée du Sud	100 %	65 %
Moët Hennessy Shanghai Ltd	Shanghai, Chine	100 %	66 %
Moët Hennessy India Pvt. Ltd	New Delhi, Inde	100 %	66 %
Moët Hennessy Taiwan Ltd	Taipei, Taïwan	100 %	65 %
RML DF Greater China	Shanghai, Chine (3)	100 %	66 %
MHD Chine Co Ltd	Shanghai, Chine	100 %	66 %
Moët Hennessy Diageo KK	Tokyo, Japon (3)	100 %	66 %
Moët Hennessy Asia Pte Ltd	Singapour	100 %	65 %
Moët Hennessy Australia Ltd	Rosebury, Australie	100 %	65 %
Millennium Import L.L.C.	Minneapolis, MN, USA	100 %	66 %
Millennium Brands Ltd	Dublin, Irlande	100 %	66 %
Polmos Zyrardow	Zyrardow, Pologne	98 %	65 %
The Glenmorangie Company Ltd	Edimbourg, Royaume-Uni	100 %	66 %
Macdonald & Muir Ltd	Edimbourg, Royaume-Uni	100 %	66 %
Glenaird Ltd	Edimbourg, Royaume-Uni	50 %	33 %
The Scotch Malt Whisky Society Ltd	Edimbourg, Royaume-Uni	100 %	66 %
Mode et maroquinerie :			
Louis Vuitton Malletier S.A.	Paris, France	100 %	100 %
Manufacture de souliers Louis Vuitton S.r.l.	Fiesso d'Artico, Italie	100 %	100 %

Louis Vuitton Saint Barthélemy S.N.C.	Saint-Barthélemy, Antilles Françaises	100 %	100 %
Société des Ateliers Louis Vuitton S.N.C.	Paris, France	100 %	100 %
Société Louis Vuitton Services S.N.C.	Paris, France	100 %	100 %
Société des Magasins Louis Vuitton France S.N.C.	Paris, France	100 %	100 %
Belle Jardinière S.A.	Paris, France	100 %	100 %
Belle Jardinière Immo S.A.S.	Paris, France	100 %	100 %
Sedivem S.N.C.	Paris, France	100 %	100 %
Les Ateliers Horlogers Louis Vuitton S.A.	La Chaux-de-Fonds, Suisse	98 %	98 %
Louis Vuitton Monaco S.A.	Monte Carlo, Monaco	100 %	100 %
ELV S.A.R.L.	Paris, France	100 %	100 %
LVMH Fashion Group UK Ltd	Londres, Royaume-Uni	100 %	100 %
Louis Vuitton Deutschland GmbH	Düsseldorf, Allemagne	100 %	100 %
Louis Vuitton España S.A.	Madrid, Espagne	100 %	100 %
Sociedad Catalana Talleres Artesanos Louis Vuitton S.A.	Barcelone, Espagne	100 %	100 %
Louis Vuitton B.V.	Amsterdam, Pays-Bas	100 %	100 %
LVMH Fashion Group Belgium S.A.	Bruxelles, Belgique	100 %	100 %
Louis Vuitton Hellas S.A.	Athènes, Grèce	100 %	100 %
Louis Vuitton Portugal Maleiro, Ltda.	Lisbonne, Portugal	100 %	100 %
Louis Vuitton Ltd	Tel-Aviv, Israël	100 %	100 %
Louis Vuitton Danmark A/S	Copenhague, Danemark	100 %	100 %
Louis Vuitton Aktiebolag S.A.	Stockholm, Suède	100 %	100 %
LVMH Fashion Group Switzerland S.A.	Genève, Suisse	100 %	99 %
Louis Vuitton Ceska s.r.o.	Prague, République Tchèque	100 %	100 %
Louis Vuitton Osterreich G.m.b.H	Vienne, Autriche	100 %	100 %
Louis Vuitton Cantacilik Ticaret Anonim Sirketi	Istanbul, Turquie	99 %	99 %
LV US Manufacturing, Inc	New York, U.S.A.	100 %	100 %
Somarest S.A.R.L.	Sibiu, Roumanie	100 %	100 %
LVMH Fashion Group Hawaii Inc	Honolulu (Hawaï) U.S.A.	100 %	100 %
LVNA Finance Corp	New York, U.S.A.	100 %	100 %
Atlantic Luggage Company Ltd	Hamilton, Bermudes	100 %	40 %
Louis Vuitton Guam, Inc	Guam	100 %	100 %
Louis Vuitton Saipan, Inc	Saipan	100 %	100 %
San Dimas Luggage Company	New York, U.S.A.	100 %	100 %
LVMH FG Brasil Ltda	Sao Paulo, Brésil	100 %	100 %
Louis Vuitton Mexico S de RL de CV	Mexico, Mexique	100 %	100 %
Blinfar S.A.	Montevideo, Uruguay	100 %	100 %
Louis Vuitton Chile Ltda	Santiago de Chile, Chili	100 %	100 %
LVMH Fashion Group Pacific Ltd	Hong Kong, Chine	100 %	100 %
Louis Vuitton Hong Kong Ltd	Hong Kong, Chine	100 %	100 %
Louis Vuitton (Philippines), Inc	Makati, Hong Kong, Chine	100 %	100 %
LVMH Fashion (Singapore) Pte Ltd	Singapour	100 %	100 %
PT Louis Vuitton Indonesia	Jakarta, Indonésie	98 %	98 %
Louis Vuitton (Malaysia) SDN BHD	Kuala-Lumpur, Malaisie	100 %	100 %
Louis Vuitton (Thailand) S.A.	Bangkok, Thaïlande	100 %	100 %
Louis Vuitton Taiwan, Ltd	Taïpei, Taïwan	95 %	95 %
Louis Vuitton Australia, PTY Ltd	Sydney, Australie	100 %	100 %

Louis Vuitton (China) Co Ltd	Shanghai, Chine	100 %	100 %
LV New Zealand Limited	Auckland, Nouvelle-Zélande	100 %	100 %
Louis Vuitton Kuweit CSP	Safat, Koweït	60 %	60 %
Louis Vuitton EAU L.L.C.	Dubai, Emirats Arabes Unis	65 %	65 %
LV Arabie Saoudite L.L.C.	Jeddah, Arabie Saoudite	65 %	65 %
Louis Vuitton Korea Ltd	Séoul, Corée du Sud	100 %	100 %
LVMH Fashion Group Trading Korea Ltd	Séoul, Corée du Sud	100 %	100 %
Louis Vuitton Argentina S.A.	Buenos Aires, Argentine	100 %	100 %
Louis Vuitton Vostock L.L.C.	Moscou, Russie	100 %	100 %
LV Colombia S.A.	Santafe de Bogota, Colombie	100 %	100 %
Louis Vuitton Maroc S.A.R.L.	Casablanca, Maroc	100 %	100 %
Louis Vuitton Venezuela S.A.	Caracas, Venezuela	100 %	100 %
Louis Vuitton South Africa (Pty) Ltd	Johannesbourg, Afrique du Sud	100 %	100 %
Louis Vuitton Macau Company Ltd	Macau, Macao	100 %	100 %
LVMH Fashion Group (Shanghai) Trading Co Ltd	Shanghai, Chine	100 %	100 %
LV Cup España S.L	Valence, Espagne	100 %	100 %
LVJ Group KK	Tokyo, Japon	99 %	99 %
LVMH Fashion Group Americas Inc	New York, U.S.A. (*)	100 %	100 %
Louis Vuitton Canada, Inc	Toronto, Canada	100 %	100 %
LVMH Fashion Group Services S.A.S.	Paris, France	100 %	100 %
Marc Jacobs International, L.L.C.	New York, U.S.A. (*)	96 %	96 %
Marc Jacobs Trademark, L.L.C.	New York, U.S.A. (*)	100 %	33 %
Loewe S.A.	Madrid, Espagne	100 %	100 %
Loewe Hermanos S.A.	Madrid, Espagne	100 %	100 %
Loewe Textil S.A.	Madrid, Espagne	100 %	100 %
Manufacturas Loewe S.L.	Madrid, Espagne	100 %	100 %
LVMH Fashion Group France S.N.C.	Paris, France	100 %	100 %
Loewe Hermanos UK Ltd	Londres, Royaume-Uni	100 %	100 %
Loewe Saïpan, Inc	Saïpan, Iles Mariannes	100 %	100 %
Loewe Guam, Inc	Guam	100 %	100 %
Loewe Hong Kong Ltd	Quarry Bay, Hong Kong	100 %	100 %
Loewe Fashion Pte Ltd	Singapour	100 %	100 %
Loewe Fashion (M) SDN BHD	Kuala Lumpur, Malaisie	100 %	100 %
Loewe Taïwan Ltd	Taïpei, Taïwan	100 %	95 %
Loewe Australia Pte Ltd	Sydney, Australie	100 %	100 %
Berluti S.A.	Paris, France	100 %	100 %
Société Distribution Robert Estienne S.N.C.	Paris, France	100 %	100 %
Manifattura Ferrarese S.r.l.	Milan, Italie	100 %	100 %
Caltunificio Rossi Moda SpA	Vigona, Italie	97 %	97 %
Rossi Moda Inc	New York, U.S.A.	100 %	97 %
Rossimoda France S.A.R.L.	Paris, France	100 %	97 %
Brenta Suole S.r.l.	Vigona, Italie	65 %	63 %
Montaigne KK	Tokyo, Japon	100 %	99 %
Modulo Italia S. r.l.	Milan, Italie	100 %	100 %
Céline S.A.	Paris, France	100 %	100 %
Avenue M International S.C.A.	Paris, France	100 %	100 %

Enilec Gestion S.A.R.L.	Paris, France	100 %	100 %
Céline Montaigne S.A.	Paris, France	100 %	100 %
Céline Monte-Carlo S.A.	Monte-Carlo, Monaco	100 %	100 %
Céline Production S. r.l.	Greve in Chianti, Florence, Italie	100 %	100 %
Céline Suisse S.A.	Genève, Suisse	100 %	100 %
Céline UK Ltd	Londres, Royaume-Uni	100 %	100 %
Céline Inc	New York, U.S.A. (*)	100 %	100 %
Céline Hong Kong Ltd	Hong Kong, Chine	99 %	99 %
Céline (Singapour) Pte Ltd	Singapour	100 %	100 %
Céline Guam Inc	Tumon, Guam	100 %	100 %
Céline Korea Ltd	Séoul, Corée du Sud	100 %	100 %
Céline Taïwan Ltd	Taïpei, Taïwan	100 %	98 %
CPC International Ltd	Hong Kong, Chine	100 %	100 %
Kami S.A.	Montbazou, France	100 %	100 %
Kenzo S.A.	Paris, France	100 %	100 %
Kenzo Homme S.A.	Paris, France	100 %	100 %
Modulo S.A.	Paris, France	100 %	100 %
Kenzo Belgique S.A.	Bruxelles, Belgique	100 %	100 %
Kenzo UK Ltd	Londres, Royaume-Uni	100 %	100 %
Kenzo Homme UK Ltd	Londres, Royaume-Uni	100 %	100 %
Kenzo Japan KK	Tokyo, Japon	100 %	100 %
Givenchy S.A.	Paris, France	100 %	100 %
Givenchy Corporation	New York, U.S.A.	100 %	100 %
Givenchy Co Ltd	Tokyo, Japon	100 %	100 %
Gentleman Givenchy Far East Ltd	Hong Kong, Chine	100 %	100 %
Givenchy China Co Ltd	Hong Kong, Chine	100 %	100 %
Gabrielle Studio, Inc	New York, U.S.A.	100 %	98 %
Donna Karan International Inc	New York, U.S.A.(*)	98 %	98 %
The Donna Karan Company L.L.C.	New York, U.S.A.	100 %	98 %
Donna Karan Service Company B.V.	Oldenzaal, Pays-Bas	100 %	98 %
Donna Karan Studio L.L.C.	New York, U.S.A	100 %	98 %
The Donna Karan Company Store L.L.C.	New York, U.S.A	100 %	98 %
Donna Karan Company Store UK Holdings Ltd	Londres, Royaume-Uni	100 %	98 %
Donna Karan Management Company UK Ltd	Londres, Royaume-Uni	100 %	98 %
Donna Karan Company Stores UK Retail Ltd	Londres, Royaume-Uni	100 %	98 %
Donna Karan Company Store (UK) Ltd	Londres, Royaume-Uni	100 %	98 %
Donna Karan H. K. Ltd	Hong Kong, Chine	100 %	98 %
Donna Karan (Italy) S. r.l..	Milan, Italie	100 %	98 %
Donna Karan (Italy) Production Services S.R.L.	Milan, Italie	100 %	98 %
Fendi International B.V.	Amsterdam, Pays-Bas	100 %	94 %
Fendi France S.A.S.	Paris, France	100 %	100 %
Fun Fashion Emirates L.L.C.	Dubai, UAE	100 %	100 %
Fendi S.A.	Luxembourg	94 %	94 %
Fendi S.R.L.	Rome, Italie	100 %	94 %
Fendi Adele S.R.L.	Rome, Italie	100 %	94 %
Fendi Immobili Industriali S.R.L.	Florence, Italie	100 %	94 %
Fendi Italia S.R.L.	Rome, Italie	100 %	100 %
Fendi UK Ltd	Londres, Royaume-Uni	100 %	100 %

Fendi France S.A.S.	Paris, France	100 %	100 %
Fendi North America Inc	New York, U.S.A. (*)	100 %	100 %
Fendi Australia Pty Ltd	Sydney, Australie	100 %	100 %
Fendi Guam Inc	Tumon, Guam	100 %	100 %
Fendi (Thailand) Co. Ltd	Bangkok, Thaïlande	100 %	100 %
Fendi Asia Pacific Ltd	Hong Kong, Chine	100 %	100 %
Fendi Korea Ltd	Séoul, Corée du Sud	100 %	100 %
Fendi Taiwan Ltd	Taipei, Taiwan	75 %	75 %
Fendi Hong Kong Ltd	Hong Kong, Chine	70 %	70 %
Fendi China Boutiques Ltd	Hong Kong, Chine	70 %	70 %
Fendi (Singapore) Pte Ltd	Singapour	100 %	100 %
Fendi Fashion (Malaysia) Snd. Bhd.	Kuala Lumpur, Malaisie	100 %	100 %
Fun Fashion FZCO L.L.C.	Dubai, UAE	60 %	60 %
Fendi Marianas Inc	Tumon, Guam	100 %	100 %
Emilio Pucci S.R.L.	Florence, Italie	96 %	96 %
Emilio Pucci International B.V.	Naarden, Pays-Bas	67 %	67 %
Emilio Pucci, Ltd	New York, U.S.A	100 %	96 %
Thomas Pink Holdings Ltd	Londres, Royaume-Uni	100 %	100 %
Thomas Pink Ltd	Londres, Royaume-Uni	100 %	100 %
Thomas Pink B.V.	Rotterdam, Pays- Bas	100 %	100 %
Thomas Pink Inc	New York, U.S.A. (*)	100 %	100 %
Thomas Pink Ireland Ltd	Dublin, Irlande	100 %	100 %
Thomas Pink Belgium S.A.	Bruxelles, Belgique	100 %	100 %
Thomas Pink France S.A.S.	Paris, France	100 %	100 %
e-Luxury.com Inc	San Francisco (Californie), U.S.A.	100 %	100 %
Parfums et cosmétiques :			
Parfums Christian Dior S.A.	Paris, France	100 %	100 %
LVMH P&C Thailand Co Ltd	Bangkok, Thaïlande	49 %	49 %
LVMH Parfums & Cosmétiques do Brasil Ltda	Sao Paulo, Brésil	100 %	100 %
France Argentine Cosmetics S.A.	Buenos Aires, Argentine	100 %	100 %
LVMH P&C Shanghai Co Ltd	Shanghai, Chine	100 %	100 %
Parfums Christian Dior Finland Oy	Helsinki, Finlande	100 %	100 %
LVMH P&C Inc	New York, U.S.A.	100 %	100 %
SNC du 33 avenue Hoche	Paris, France	100 %	100 %
Beauté S.A.	Athènes, Grèce	100 %	100 %
LVMH Fragrances & Cosmetics (Sinpagore) Pte Ltd	Singapour	100 %	100 %
PCD Orient FZ Co	Dubai, UAE	60 %	60 %
Parfums Christian Dior (UK) Ltd	Londres, Royaume-Uni	100 %	100 %
Parfums Christian Dior B.V.	Rotterdam, Pays-Bas	100 %	100 %
Iparkos B.V.	Rotterdam, Pays-Bas	100 %	100 %
LVMH Perfumes y Cosméticos Iberica S.A.	Madrid, Espagne	100 %	100 %
Parfums Christian Dior S.A.B.	Bruxelles, Belgique	100 %	100 %
LVMH P&C Holding SpA	Milan, Italie	100 %	100 %
Parfums Christian Dior (Ireland) Ltd	Dublin, Irlande	100 %	100 %
Parfums Christian Dior Hellas S.A.	Athènes, Grèce	100 %	100 %
Parfums Christian Dior A.G.	Zurich, Suisse	100 %	100 %
Christian Dior Perfumes L.L.C.	New York, U.S.A.	100 %	100 %
Parfums Christian Dior Canada Inc	Montréal, Canada	100 %	100 %

LVMH P&C de Mexico S.A. de CV	Mexico, Mexique	100 %	100 %
Parfums Christian Dior Japon K.K.	Tokyo, Japon	100 %	100 %
Parfums Christian Dior (Singapore) Pte Ltd	Singapour	100 %	100 %
Inalux S.A.	Luxembourg, Luxembourg	100 %	100 %
LVMH P&C Asia Pacific Ltd	Hong Kong, Chine	100 %	100 %
Fa Hua Fragrance & Cosmetic Co Ltd	Hong Kong, Chine	100 %	100 %
LVMH P&C Shanghai Co, Ltd	Shanghai, Chine	100 %	100 %
LVMH P&C Korea Ltd	Séoul, Corée du Sud	100 %	100 %
Parfums Christian Dior Hong Kong Ltd	Hong Kong, Chine	100 %	100 %
LVMH P&C Malaysia Sdn berhad Inc	Kuala-Lumpur, Malaisie	100 %	100 %
Fa Hua Hong Kong Co, Ltd	Hong Kong, Chine	100 %	100 %
Pardior S.A. de CV	Mexico, Mexique	100 %	100 %
Parfums Christian Dior A/S Ltd	Copenhague, Danemark	100 %	100 %
LVMH Perfums & Cosmetics Group Pty Ltd	Sydney, Australie	100 %	100 %
Parfums Christian Dior AS Ltd	Hoevik, Norvège	100 %	100 %
Parfums Christian Dior AB	Stockholm, Suède	100 %	100 %
Parfums Christian Dior (New Zealand) Ltd	Auckland, Nouvelle Zélande	100 %	100 %
Parfums Christian Dior GmbH Austria	Vienne, Autriche	100 %	100 %
Cosmetic of France Inc	Miami (Floride), U.S.A.	100 %	100 %
GIE LVMH P&C Recherche	Paris, France	100 %	100 %
GIE Parfums et Cosmétiques Information Services - PCIS	Levallois-Perret, France	100 %	100 %
Perfumes Loewe S.A.	Madrid, Espagne	100 %	100 %
Acqua Di Parma S.r.l.	Milan, Italie	100 %	100 %
Guerlain S.A.	Paris, France	100 %	100 %
LVMH Parfums & Kosmetik Deutschland GmbH	Wiesbaden, Allemagne	100 %	100 %
Guerlain GesmbH	Vienne, Autriche	100 %	100 %
Cofra GesmbH	Vienne, Autriche	100 %	100 %
Guerlain S.A. (Belgique)	Fleurus, Belgique	100 %	100 %
Oy Guerlain AB	Helsinki, Finlande	100 %	100 %
Guerlain Ltd	Londres, Royaume-Uni	100 %	100 %
LVMH Perfumeria e Cosmetica Lda	Lisbonne, Portugal	100 %	100 %
Guerlain S.A. (Suisse)	Genève, Suisse	100 %	100 %
Guerlain Inc	New York, U.S.A.	100 %	100 %
Guerlain Canada Ltd	Montréal, Canada	100 %	100 %
Guerlain De Mexico S.A.	Mexico, Mexique	100 %	100 %
Guerlain Puerto Rico, Inc	San Juan, Puerto Rico	100 %	100 %
Guerlain Asia Pacific Ltd (Hong Kong)	Hong Kong, Chine	100 %	100 %
Guerlain KK	Tokyo, Japon	100 %	100 %
Guerlain Taiwan Co Ltd	Taïpei, Taïwan	100 %	100 %
Guerlain Oceania Australia Pty Ltd	Melbourne, Australie	100 %	100 %
Guerlain Malaysia SDN Berhad Inc	Kuala-Lumpur, Malaisie	100 %	100 %
Make Up For Ever S.A.	Paris, France	100 %	100 %
Make Up For Ever UK Ltd	Londres, Royaume-Uni	100 %	100 %
Make Up For Ever L.L.C.	New York, U.S.A. (*)	100 %	100 %
Make Up For Ever Italie S.r.l.	Milan, Italie	100 %	100 %
Parfums Givenchy S.A.	Levallois-Perret, France	100 %	100 %
Parfums Givenchy Ltd	Londres, Royaume-Uni	100 %	100 %
Parfums Givenchy GmbH	Düsseldorf, Allemagne	100 %	100 %

Parfums Givenchy L.L.C.	New York, U.S.A. (*)	100 %	100 %
Parfums Givenchy Canada Ltd	Toronto, Canada	100 %	100 %
Parfums Givenchy KK	Tokyo, Japon	100 %	100 %
Parfums Givenchy WHD, Inc	New York, U.S.A. (*)	100 %	100 %
Kenzo Parfums France S.A.	Paris, France	100 %	100 %
Kenzo Parfums NA L.L.C.	New York, U.S.A. (*)	100 %	100 %
Laflachère S.A.	Beauvais, France	100 %	100 %
La Brosse et Dupont S.A.S.	Villepinte, France	100 %	100 %
La Brosse et Dupont Portugal S.A.	S. Domingos de Rana, Portugal	100 %	100 %
Mitsie S.A.S.	Tarare, France	100 %	100 %
LBD Iberica S.A.	Barcelone, Espagne	100 %	100 %
Etablissements Ladoë S.A.S.	Tourcoing, France	100 %	100 %
LBD Ménage S.A.S.	Beauvais, France	100 %	100 %
LBD Belux S.A.	Bruxelles, Belgique	100 %	100 %
SCI Masurel	Tourcoing, France	100 %	100 %
SCI Sageda	Orange, France	100 %	100 %
La Niçoise S.A.S.	Carros, France	100 %	100 %
LBD Italia S.R.L.	Stezzano, Italie	100 %	100 %
Etablissements Mancret Père & Fils S.A.	Grenoble, France	100 %	100 %
Inter-Vion Spolka Akeyjna S.A.	Varsovie, Pologne	51 %	51 %
Europa Distribution S.A.S.	Saint-Etienne, France	100 %	100 %
LBD Hong Kong	Hong Kong, Chine	100 %	100 %
LBD Antilles S.A.S.	Ducos, Martinique, France	100 %	100 %
BeneFit Cosmetics L.L.C.	San Francisco, (Californie), U.S.A.	80 %	80 %
BeneFit Cosmetics UK Ltd	Londres, Royaume-Uni	100 %	80 %
BeneFit Cosmetics Korea	Séoul, Corée du Sud	100 %	80 %
BeneFit Cosmetics S.A.S.	France	100 %	80 %
BeneFit Cosmetics Hong Kong	Hong Kong, Chine	100 %	80 %
Fresh Inc	Boston (Massachusetts), U.S.A.	65 %	65 %
LVMH Perfumes and Cosmetics Services L.L.C.	Edison (New Jersey), U.S.A. (*)	100 %	100 %
LVMH Cosmetics Services KK	Tokyo, Japon	100 %	100 %
Montres et joaillerie :			
TAG Heuer International S.A.	Luxembourg, Luxembourg	100 %	100 %
TAG Heuer S.A.	Marin, Suisse	100 %	100 %
LVMH Relojeria & Joyeria España S.A.	Madrid, Espagne	100 %	100 %
LVMH Montres & Joaillerie France S.A.	Paris, France	100 %	100 %
LVMH Watch & Jewelry Italy Holding SpA	Milan, Italie	100 %	100 %
LVMH Watch & Jewelry Central Europe GmbH	Bad-Homburg, Allemagne	100 %	100 %
Timecrown Ltd	Manchester, Royaume-Uni	100 %	100 %
LVMH Watch & Jewelry UK Ltd	Manchester, Royaume-Uni	100 %	100 %
Tag Heuer Ltd	Manchester, Royaume-Uni	100 %	100 %
LVMH Watch & Jewelry USA (Inc)	Springfield, (New Jersey) U.S.A.	100 %	100 %
LVMH Watch & Jewelry Canada Ltd	Toronto, Canada	100 %	100 %
LVMH Watch & Jewelry Far East Ltd	Hong Kong, Chine	99 %	99 %
LVMH Watch & Jewelry Singapore Pte Ltd	Singapour	100 %	100 %



LVMH Watch & Jewelry Malaysia Sdn Bhd	Kuala-Lumpur, Malaisie	100 %	100 %
LVMH Watch & Jewelry Capital Pte Ltd	Singapour	100 %	100 %
LVMH Watch & Jewelry Japan K.K.	Tokyo, Japon	100 %	100 %
LVMH Watch & Jewelry Australia Pty Ltd	Melbourne, Australie	100 %	100 %
LVMH Watch & Jewelry Hong Kong Ltd	Hong Kong, Chine	100 %	100 %
LVMH Watch & Jewelry Taiwan Ltd	Taïpei, Taïwan	100 %	100 %
Cortech S.A.	Cornol, Suisse	100 %	100 %
LVMH Watch et Jewelry Carribean & Latin America Inc	Coral Gables (Floride), U.S.A.	100 %	100 %
ArteLink S.r.l.	Fratte di S. Giustina in Colle, Italie	100 %	100 %
LVMH Watch & Jewelry India Pvt Ltd	New Delhi, Inde	100 %	100 %
LVMH Watch & Jewelry China	Shanghai, Chine	100 %	100 %
Chaumet International S.A.	Paris, France	100 %	100 %
Chaumet London Ltd	Londres, Royaume-Uni	100 %	100 %
Chaumet Horlogerie S.A.	Bienne, Suisse	100 %	100 %
Chaumet Monte-Carlo SAM	Monte Carlo, Monaco	100 %	100 %
Chaumet Korea Chusik Hoesa	Séoul, Corée du Sud	51 %	51 %
Zenith International S.A.	Le Locle, Suisse	100 %	100 %
Zenith Time Co Ltd	Manchester, Royaume Uni	100 %	100 %
LVMH Watch et Jewelry Italy SpA	Milan, Italie	100 %	100 %
Omas S.r.l.	Bologne, Italie	100 %	100 %
Delano S.A.	La Chaux-de-Fonds, Suisse	100 %	100 %
MMO Instruments de Précision S.A.	Meyrin, Suisse	100 %	100 %
Glasnost Edition S.A.	La Chaux-de-Fonds, Suisse	100 %	100 %
MMO Crans S.A.	Crans-sur-Sierre, Suisse	100 %	100 %
Les Ateliers Horlogers LVMH S.A.	La Chaux-de-Fonds, Suisse	100 %	100 %
Fred Paris S.A.	Paris, France	100 %	100 %
Joaillerie de Monaco S.A.	Monte Carlo, Monaco	100 %	100 %
Fred Inc	Beverly Hills (Californie), U.S.A. (*)	100 %	100 %
Fred Londres Ltd	Londres, Royaume-Uni	100 %	100 %
Benedom S.A.R.L.	Paris, France	100 %	100 %
Distribution sélective :			
Sephora S.A.	Boulogne-Billancourt, France	100 %	100 %
Sephora Luxembourg S.A.R.L.	Luxembourg, Luxembourg	100 %	100 %
LVMH Iberia SL	Madrid, Espagne	100 %	100 %
LVMH Italia Spa	Milan, Italie	100 %	100 %
Sephora Portugal Perfumeria Lda	Lisbonne, Portugal	100 %	100 %
Sephora Pologne Spzoo	Varsovie, Pologne	76 %	76 %
Sephora Deutschland GmbH	Bad-Homburg, Allemagne	100 %	100 %
Clab S.R.L.	Milan, Italie	100 %	100 %
Sephora Marinopoulos S.A.	Athènes, Grèce (1)	50 %	50 %
Beauty Shop Romania S.A.	Bucarest, Roumanie (1)	50 %	50 %
Spring Time Cosmetics S.A.	Athènes, Grèce (1)	50 %	27 %
Sephora Tchèque SRO	Prague, République Tchèque	100 %	100 %

Sephora Monaco SAM	Monaco	99 %	99 %
Sephora Patras	Alimos, Grèce (1)	51 %	25 %
Sephora Cosmetics España	Madrid, Espagne (1)	50 %	50 %
Sephora China	Shanghai, Chine	81 %	81 %
Sephora Holding Asia	Shanghai, Chine	100 %	100 %
Sephora USA, Inc	San Francisco (Californie), U.S.A. (*)	100 %	100 %
Sephora Beauty Canada, Inc	San Francisco (Californie), U.S.A.	100 %	100 %
Magasins de la Samaritaine S.A.	Paris, France	55 %	57 %
DFS Holdings Ltd	Hamilton, Bermudes	61 %	61 %
DFS Australia Pty Ltd	Sydney, Australie	61 %	61 %
DFS Australia Superannuation Pty Ltd	Sydney, Australie	100 %	61 %
Travel Retail Shops Pte Ltd	Sydney, Australie (2)	45 %	28 %
Bloomberg Ltd	Hamilton, Bermudes	100 %	61 %
DFS European Logistics Ltd	Hamilton, Bermudes	100 %	61 %
DFS Group Ltd	Delaware, USA	100 %	61 %
DFS China Partners Ltd	Hong Kong, Chine	100 %	61 %
DFS Macau Ltd	Hong Kong, Chine	100 %	61 %
Duty Free Shoppers Hong Kong Ltd	Hong Kong, Chine	100 %	61 %
Hong Kong International Boutique Partners	Hong Kong, Chine	50 %	31 %
TRS Duty Free Shoppers Hong Kong Ltd	Hong Kong, Chine (2)	45 %	28 %
DFS Okinawa KK	Okinawa, Japon	100 %	61 %
TRS Okinawa	Okinawa, Japon (2)	45 %	28 %
JAL/DFS Duty Free Shoppers KK	Chiba, Japon (2)	40 %	24 %
DFS Korea Ltd	Séoul, Corée du Sud	100 %	61 %
DFS Seoul Ltd	Séoul, Corée du Sud	100 %	61 %
DFS Sdn. Bhd.	Kuala-Lumpur, Malaisie	100 %	61 %
Gateshire Marketing Sdn Bhd.	Kuala-Lumpur, Malaisie	100 %	61 %
DFS Merchandising Ltd	Antilles Néerlandaises	100 %	61 %
DFS New Caledonia S.A.R.L.	Nouméa, Nouvelle Calédonie	100 %	61 %
DFS New Zealand Ltd	Auckland, Nouvelle- Zélande	100 %	61 %
TRS New Zealand Ltd	Auckland, Nouvelle Zélande (2)	45 %	28 %
Commonwealth Investment Company, Inc	Saïpan, Iles Mariannes	97 %	59 %
DFS Saipan Ltd	Saïpan, Iles Mariannes	100 %	61 %
Kinkai Saipan L.P.	Saïpan, Iles Mariannes	100 %	61 %
Saipan International Boutique Partners	Saïpan, Iles Mariannes	50 %	31 %
DFS Palau Ltd	Koror, Palau	100 %	61 %
DFS Galleria Taiwan Ltd	Taïpei, Taïwan	100 %	61 %
DFS Taiwan Ltd	Taïpei, Taïwan	100 %	61 %
Tou You Duty Free Shop Co. Ltd	Taïpei, Taïwan	100 %	61 %
DFS Singapore (Pte) Ltd	Singapour	100 %	61 %
DFS Trading Singapore (Pte) Ltd	Singapour	100 %	61 %
DFS Venture Singapore (Pte) Ltd	Singapour	100 %	61 %
TRS Singapore Pte Ltd	Singapour (2)	45 %	28 %
Singapore International Boutique Partners	Singapour	50 %	31 %
DFS Group L.P.	Delaware, U.S.A	61 %	61 %

LAX Duty Free Joint Venture 2000	Los Angeles (Californie) U.S.A	77 %	47 %
Royal Hawaiian Insurance Company Ltd	Honolulu, (Hawaï) U.S.A.	100 %	61 %
Hawaï International Boutique Partners	Honolulu, (Hawaï) U.S.A.	50 %	31 %
JFK Terminal 4 Joint Venture 2001	New York, U.S.A.	80 %	49 %
DFS/Waters	Dallas (Texas) U.S.A.	68 %	42 %
DFS Guam L.P.	Tamuning, Guam	61 %	61 %
Guam International Boutique Partners	Tamuning, Guam	50 %	31 %
DFS Liquor Retailing Ltd	Delaware, U.S.A.	61 %	61 %
Twenty Seven - Twenty Eight Corp.	Delaware, U.S.A.	61 %	61 %
TRS Hawaii L.L.C.	Honolulu, (Hawaï) U.S.A. (2)	45 %	28 %
TRS Saipan	Garapan, Saipan, Iles Mariannes (2)	45 %	28 %
TRS Guam	Tumon, Guam (2)	45 %	28 %
Le Bon Marché S.A.	Paris, France	100 %	100 %
SEGEF S.N.C.	Paris, France	99 %	99 %
Franck & Fils S.A.	Paris, France	100 %	100 %
Balthazar S.N.C.	Paris, France	100 %	100 %
Tumon Entertainment L.L.C.	Tamuning, Guam	100 %	100 %
Comete Guam Inc	Tamuning, Guam	100 %	100 %
Tumon Games L.L.C.	Tamuning, Guam	100 %	100 %
Tumon Aquarium L.L.C.	Tamuning, Guam	100 %	100 %
Comete Saipan Inc	Saipan NMI	100 %	100 %
Cruise Line Holdings Co	Delaware, U.S.A.	100 %	100 %
On-Board Media, Inc	Delaware, U.S.A.	100 %	100 %
Starboard Cruise Services, Inc	Delaware, U.S.A.	100 %	100 %
Starboard Holdings Ltd	Delaware, U.S.A.	100 %	100 %
International Cruise Shops, Ltd	Iles Caïmans	100 %	100 %
South Florida Custom Brokers, Inc	Miami (Floride) U.S.A.	100 %	100 %
Miami Airport Duty-Free Joint Venture	Miami (Floride) U.S.A.	66 %	66 %
Fort Lauderdale Partnership	Ft Lauderdale (Floride) U.S.A.	75 %	75 %
Autres activités :			
DI Group S.A.	Paris, France	100 %	100 %
DI Services S.A.S.	Paris, France	100 %	100 %
Imprimerie Desfossés S.A.R.L.	Paris, France	100 %	100 %
Tribune Desfossés S.A.S.	Paris, France	100 %	100 %
Radio Classique S.A.S.	Paris, France	100 %	100 %
Les Editions Classique Affaires S.A.R.L.	Paris, France	100 %	100 %
DI Régie S.A.S.	Paris, France	100 %	100 %
SFPA S.A.R.L.	Paris, France	100 %	100 %
D2I S.A.S.	Paris, France	100 %	100 %
Investir Publications S.A.S.	Paris, France	100 %	100 %
Investir Formation S.A.R.L.	Paris, France	100 %	100 %
Compo Finance S.A.R.L.	Paris, France	100 %	100 %
SID Presse S.A.R.L.	Paris, France	100 %	100 %
SID Développement S.A.S.	Paris, France	100 %	100 %
SID Editions S.A.S.	Paris, France	100 %	100 %
SID Magazine S.A.	Paris, France	100 %	100 %

SOFPA S.A.	Lausanne, Suisse	100 %	100 %
De Beers LV Ltd	Londres, Royaume-Uni (2)	50 %	50 %
Ufipar S.A.S.	Boulogne-Billancourt, France	100 %	100 %
L Capital Management S.A.S.	Paris, France	100 %	100 %
Sofidiv S.A.S.	Boulogne-Billancourt, France	100 %	100 %
GIE LVMH Services	Boulogne-Billancourt, France	100 %	85 %
Moët Hennessy S.N.C.	Boulogne-Billancourt, France	66 %	66 %
LVMH Services Ltd	Londres, Royaume-Uni	100 %	100 %
Moët Hennessy Investissements	Boulogne-Billancourt, France	100 %	66 %
LVMH Fashion Group S.A.	Paris, France	100 %	100 %
Moët Hennessy International S.A.	Boulogne-Billancourt, France	66 %	66 %
Creare S.A.	Luxembourg, Luxembourg	100 %	86 %
Creare Pte Ltd	Singapour	100 %	86 %
Jean Goujon S.A.S.	Boulogne-Billancourt, France	100 %	100 %
Delphine S.A.S.	Boulogne-Billancourt, France	100 %	100 %
LVMH Finance S.A.	Boulogne-Billancourt, France	100 %	100 %
Prima S.A.	Boulogne-Billancourt, France	100 %	100 %
Eutrope S.A.S.	Boulogne-Billancourt, France	100 %	100 %
Flavius Investissements S.A.	Paris, France	100 %	100 %
Cie Financière Laflachère S.A.	Boulogne-Billancourt, France	100 %	100 %
LV Capital S.A.	Paris, France	100 %	100 %
Micromania S.A.S.	Nice, France (2)	26 %	26 %
SFMI S.A.	Nice, France (2)	26 %	26 %
LC Omega Holding S.A.	Boulogne-Billancourt, France (2)	26 %	26 %
Moët Hennessy Inc	New York, U.S.A. (*)	100 %	66 %
One East 57th Street L.L.C.	New York, U.S.A. (*)	100 %	100 %
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton Inc	New York, U.S.A. (*)	100 %	100 %
598 Madison Leasing Corp	New York, U.S.A. (*)	100 %	100 %
1896 Corp	New York, U.S.A. (*)	100 %	100 %
LVMH Participations B.V.	Naarden, Pays-Bas	100 %	100 %
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton B.V.	Naarden, Pays-Bas	100 %	100 %
Louis Vuitton Prada Holding B.V.	Amsterdam, Pays-Bas	100 %	100 %
Sofidiv UK Ltd	Londres, Royaume-Uni	100 %	100 %
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton KK	Tokyo, Japon	100 %	100 %
Osaka Fudosan Company Ltd	Tokyo, Japon	100 %	100 %
LVMH Asia Pacific Ltd	Hong Kong, Chine	100 %	100 %
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton S.A.	Paris, France	Société mère	

(\*) L'adresse mentionnée correspond au siège administratif des sociétés, l'immatriculation du siège social étant dans l'état du Delaware.

(1) Société consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

(2) Société intégrée par mise en équivalence.

(3) Société constituée en joint venture avec Diageo : intégration de la seule activité Moët Hennessy.

Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes consolidés (extrait).

(Exercice clos le 31 décembre 2005.)

(Articles 193 et 296 du décret 67-236 du 23 mars 1967.)

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 7 avril 2006.

*Les commissaires aux comptes :*

Deloitte & Associés : Ernst & Young Audit :  
représenté par : représenté par :  
Thierry Benoit; Alain Pons; Jeanne Boillet; Gilles Galippe.

**B. Comptes sociaux.**

Compte de résultat - exercice 2005.

(En milliers d'euros)	Notes	2005	2004	2003
Produits financiers de participations		664 218	830 499	1 230 441
Prestations de services, autres revenus		153 479	130 320	119 096
Produits financiers de participations et autres revenus	3	817 697	960 819	1 349 537
Reprises d'amortissements et provisions, transferts de charges	19	1 484	2 481	2 112
Autres produits d'exploitation		598	513	456
Total des produits d'exploitation		819 779	963 813	1 352 105
Autres achats et charges externes		160 574	145 094	161 147
Impôts, taxes et versements assimilés		3 863	2 471	2 270
Salaires et traitements		35 908	28 517	34 527
Charges sociales		11 585	8 411	8 240
Dotations aux amortissements		130	219	617
Dotations aux provisions	19	13 602	2 079	3 588
Autres charges		1 179	4 892	2 256
Total des charges d'exploitation		226 842	191 684	212 645
Reprises de provisions et transferts de charges	19	26 059	18 164	33 982
Intérêts et produits assimilés	4	146 103	140 121	140 432
Différences positives de change	5	1 279 185	1 830 769	2 020 013
Produits nets de cessions de valeurs mobilières de placement		4 570	4 768	25 021
Total des produits financiers		1 455 917	1 993 823	2 219 448
Dotations aux amortissements et provisions	19	17 923	33 774	20 046
Intérêts et charges assimilées	6	294 247	297 352	337 666
Différences négatives de change	5	1 264 342	1 818 326	1 983 572
Charges nettes de cessions de valeurs mobilières de placement		9 485	18 839	41 443
Total des charges financières		1 585 997	2 168 291	2 382 727
Résultat courant avant impôt		462 858	597 661	976 181
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7		30	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	7	104	30 152	2 926
Reprises de provisions et transferts de charges	19	852 744	186 164	111 815
Total des produits exceptionnels		852 848	216 346	114 741
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	7	3	2 174	6 241
Dotations aux amortissements et provisions	19	1 614	77 802	612 386
Total des charges exceptionnelles		1 618	79 976	618 627
Impôt sur les bénéfices	8	- 133 441	- 277 051	- 296 075

Résultat net				1 447 529	1 011 082	768 370
Bilan au 31 décembre 2005.						
Actif (en milliers d'euros)	Notes	2005			2004	2003
		Brut	Amortissements provisions	Net	Net	Net
Actif immobilisé :						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	9					
Vignobles et autres terrains		25 597		25 597	25 597	25 597
Constructions						701
Installations techniques, matériels		17	- 17			420
Autres immobilisations corporelles		8 570	- 673	7 897	7 603	2 561
Avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations	10	10 077 211	- 2 124 581	7 952 630	7 100 247	6 908 558
Créances rattachées à des participations	11	4 046 217		4 046 217	4 729 987	4 968 980
Autres titres immobilisés		56 140	- 19 845	36 295	46 506	56 139
Prêts		694	- 100	594	551	479
Actions LVMH	13	204 402		204 402		
Autres immobilisations financières		355		355	333	332
		14 419 204	- 2 145 216	12 273 988	11 910 824	11 963 767
Actif circulant :						
Avances et acomptes versés						
Clients						
Autres créances	12	846 606	- 4 401	842 205	838 945	851 666
Actions LVMH	13	710 879		710 879	929 331	828 421
Valeurs mobilières de placement	13	400 063		400 063	356 987	149 651
Disponibilités		107 107		107 107	79 282	104 198
Comptes de régularisation :						
Charges constatées d'avance	14	326		326	711	1 144
		2 064 982	- 4 401	2 060 582	2 205 256	1 935 080
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des obligations		5 805		5 805	7 610	8 334
Ecart de conversion actif	15	97		97	282	
Total actif		16 490 088	- 2 149 617	14 340 471	14 123 971	13 907 181

<b>Passif</b> (en milliers d'euros)	<b>Notes</b>	<b>2005 après affectation</b>	<b>2005 avant affectation</b>	<b>2004 avant affectation</b>	<b>2003 avant affectation</b>
Capitaux propres :					
Capital social (dont versé : 146 981 K€)	16	146 981	146 981	146 981	146 981
Primes d'émission, de fusion et d'apport	16	1 736 276	1 736 276	1 736 276	1 736 276
Ecarts de réévaluation	17	41 579	41 579	41 579	42 558
Réserve légale		14 698	14 698	14 698	14 698
Réserves réglementées	18	331 293	331 293	531 293	531 293
Autres réserves		195 013	195 013		
Report à nouveau		2 377 685	1 493 584	927 138	557 532
Acompte sur dividendes			- 122 484	- 122 484	- 103 433
Résultat de l'exercice			1 447 529	1 011 082	768 370
Provisions réglementées		147	147	147	147
		4 843 672	5 284 616	4 286 710	3 694 422
Provisions pour risques et charges :	19				
Provisions pour risques		309 561	309 561	306 135	375 051
Provisions pour charges		19 820	19 820	6 376	6 376
		329 381	329 381	312 511	381 427
Autres passifs :	20				
Titres à durée indéterminée (T.D.I.)		551 681	551 681	563 490	573 934
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires		3 993 320	3 993 320	4 055 195	4 082 798
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		541 375	541 375	341 105	545 010
Emprunts et dettes financières divers		3 271 059	3 271 059	4 222 262	4 280 069
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		22 637	22 637	21 506	39 498
Dettes fiscales et sociales		32 507	32 507	20 365	35 752
Autres dettes		754 074	313 130	299 838	272 908
Comptes de régularisation :					
Produits constatés d'avance		764	764	989	1 363
		9 167 417	8 726 473	9 524 751	9 831 332
Ecarts de conversion passif					
Total passif		14 340 471	14 340 471	14 123 971	13 907 181

## Affectation du résultat.

La proposition d'affectation du montant distribuable de l'exercice est la suivante :

	<b>(En euros)</b>
Détermination du montant distribuable :	
Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2005	1 447 528 910,53
Dotation à la réserve légale	
Report à nouveau	1 493 583 745,61
Montant total distribuable	2 941 112 656,14
Proposition d'affectation :	
Réserve des plus-values à long terme	Néant
Dividende statutaire de 5 %, soit 0,015 euro par action	7 349 061,15
Dividende complémentaire de 1,135 euro par action	556 078 960,35
Report à nouveau	2 377 684 634,64

2 941 112 656,14

Si cette affectation est retenue, le dividende global ressortira à 1,15 € par action.

Un acompte sur dividende de 0,25 € par action a été distribué le 2 décembre 2005 ; le solde, de 0,90 €, sera mis en paiement le 18 mai 2006.

Conformément à l'article 158 du Code général des impôts, pour les personnes physiques ayant leur résidence fiscale en France, ce dividende ouvre droit à la réfaction de 40 %.

Dans le cas où, lors de la mise en paiement de ce solde, la société détiendrait dans le cadre des autorisations données une partie de ses propres actions, le montant correspondant aux dividendes non versés, en raison de cette détention, serait affecté au compte report à nouveau.

Résultat de la société au cours des cinq derniers exercices.

(En milliers d'euros, sauf résultats par action, exprimés en euros)	2001	2002	2003	2004	2005
<b>1. Capital :</b>					
Montant du capital	146 970	146 981	146 981	146 981	146 981
Nombre d'actions ordinaires existantes	489 901 115	489 937 410	489 937 410	489 937 410	489 937 410
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
par conversion d'obligations					
par exercice de bons de souscription					
par exercice d'options de souscription	40 855			2 747 475	4 637 175
<b>2. Opérations et résultats de l'exercice :</b>					
Produits financiers de participations et autres revenus	1 482 331	1 019 805	1 349 537	960 819	817 697
Résultat avant impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	1 457 381	677 670	961 023	641 094	467 070
Impôts sur les bénéficiaires (1)					
Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions) (2)	- 612 237	23 813	768 370	1 011 082	1 447 529
Résultat distribué (3)	367 426	391 950	416 447	465 441	563 428
<b>3. Résultats par action :</b>					
Résultat après impôts, mais avant charges calculées (amortissements et provisions)	2,99	1,38	2,57	1,87	1,23
Résultat après impôts, et charges calculées (amortissements et provisions) (2)	- 1,25	0,05	1,57	2,06	2,95
Dividende net distribué à chaque action (4)	0,75	0,80	0,85	0,95	1,15
<b>4. Personnel :</b>					
Effectif moyen (en nombre)	35	36	36	33	27
Montant de la masse salariale	31 706	32 183	34 527	28 517	35 908
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	10 036	12 462	10 228	8 588	10 657

(1) Hors effets de la convention d'intégration fiscale.

(2) Après effets de la convention d'intégration fiscale.

(3) Avant effets des actions LVMH auto-détenues à la date de la distribution.

(4) Avants effets de la réglementation fiscale applicable au bénéficiaire.

Tableau de variation de trésorerie - exercice 2005.

(En millions d'euros)	2005	2004	2003
<b>Exploitation :</b>			
Résultat net	1 448	1 011	768
Dépréciation et amortissement des actifs immobilisés	- 842	- 174	429
Variation des autres provisions	4	79	60
Plus ou moins-values de cessions d'actifs immobilisés et actions LVMH	3	11	16
<b>Capacité d'autofinancement</b>	613	927	1 273
Variation des autres créances et dettes (y compris comptes courants intra-Groupe) (1)	- 53	138	- 497
<b>Variation des autres créances et dettes</b>	- 53	138	- 497



Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation	560	1 065	776
Investissement :			
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		- 4	
Acquisition de titres de participation			
Cession de titres de participation, et opérations assimilées		1	3
Souscription aux augmentations de capital de filiales		- 150	
Variation de la trésorerie issue des opérations d'investissement	0	- 153	3
Financement :			
Augmentation de capital			
Acquisitions et cessions d'actions LVMH	33	- 131	88
Dividendes et acomptes versés dans l'exercice	- 449	- 413	- 374
Emission ou souscription de dettes financières	817	885	1 119
Remboursement de dettes financières	- 888	- 1 071	- 1 698
(Acquisition)/Cession de valeurs mobilières de placement cotées			
Variation de la trésorerie issue des opérations de financement	- 487	- 730	- 865
Variation nette de la trésorerie	73	182	- 86
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	436	254	340
Trésorerie à la clôture de l'exercice	507	436	254

(1) Après reclassement, en 2003 et 2004, des prêts/emprunts intra-Groupe, de la rubrique « Financement » à la rubrique « Variation des autres créances et dettes ».

#### Annexe aux comptes de la société.

##### 1. – Principes, règles et méthodes comptables.

1.1. Général. — Le bilan et le compte de résultat de LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques comptables généralement admises en France.

Toutefois, compte tenu de l'activité exclusivement financière et foncière de la société, et pour une meilleure présentation de son compte de résultat, les dividendes perçus des filiales et participations sont classés en produits d'exploitation, en dérogation au Plan comptable général, ainsi que les quotes-parts de résultats bénéficiaires de filiales sociétés de personnes faisant l'objet d'une clause statutaire d'attribution aux associés.

1.2. Immobilisations corporelles. — Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur valeur d'apport, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont été réévaluées en 1978 (réévaluation légale de 1976).

1.3. Immobilisations financières. — Les immobilisations financières hors créances, prêts et dépôts, sont enregistrées à leur coût d'acquisition (hors frais accessoires) ou à leur valeur d'apport.

Lorsque leur valeur d'inventaire à la date de clôture est inférieure à la valeur comptabilisée, une provision pour dépréciation est constituée, du montant de cette différence. S'agissant des participations, leur valeur d'inventaire est déterminée par référence à leur valeur d'utilité ou à leur valeur de cession. La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie prévisionnels de ces entités ; la valeur de cession est calculée à partir de ratios ou cours boursiers d'entreprises similaires, à partir d'évaluations faites par des experts indépendants dans une perspective de cession, ou par référence à des transactions récentes.

Les titres de participation en portefeuille au 31 décembre 1976 ont été réévalués en 1978 (réévaluation légale de 1976).

1.4. Créances. — Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire, basée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptable.

1.5. Valeurs mobilières de placement. — Les valeurs mobilières de placement, ainsi que les produits monétaires de capitalisation, sont évalués à leur coût d'acquisition (hors frais de transaction), ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

La valeur de marché des valeurs mobilières de placement est déterminée, pour les titres cotés, par référence à la moyenne des cours de bourse du dernier mois de l'exercice, convertie le cas échéant aux taux de change de clôture ; pour les titres non cotés, par référence à leur valeur de réalisation estimée. Ce calcul s'effectue par ligne de titres, sans compensation entre les plus et moins-values constatées.

En cas de cession partielle d'une ligne de titres, la détermination du résultat de cession s'effectue selon la méthode Premier entré - Premier sorti (FIFO).

1.6. Actions LVMH. — Les actions LVMH sont comptabilisées à leur prix d'acquisition.

Les actions LVMH acquises dans le cadre réglementaire des programmes de rachat figurent en valeurs mobilières de placement, à l'exception des actions détenues dans la perspective d'une détention de longue durée, d'une annulation ou d'un échange qui sont comptabilisées en immobilisations financières.

Les actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat sont affectées à chacun des plans.

Lorsque la valeur de marché des actions LVMH, calculée comme indiqué au 1.5 ci-dessus, devient inférieure à leur prix d'acquisition, une provision pour dépréciation est enregistrée, du montant de la différence.

Pour les actions affectées aux plans d'options d'achat, le calcul de la dépréciation s'apprécie plan par plan lorsque les options correspondantes sont présumées exerçables (valeur de marché de l'action supérieure au prix d'exercice de l'option), et par rapport au prix de revient moyen de l'ensemble des plans concernés lorsque ceux-ci sont présumés non exerçables (valeur de marché de l'action inférieure au prix d'exercice de l'option).

En outre, lorsque la valeur des actions LVMH affectées aux plans d'options d'achat, nette de dépréciation, est supérieure au prix d'exercice prévu par chacun des plans, une provision pour risques et charges est comptabilisée, du montant de la différence.

En cas de cession, le prix de revient des actions cédées est établi par catégorie d'affectation selon la méthode Premier entré-Premier sorti (FIFO), à l'exception des actions détenues dans le cadre des plans d'options, pour lesquels le calcul est effectué plan par plan, selon la méthode du prix moyen pondéré.

1.7. Produits financiers de participations. — Les dividendes des filiales et participations sont enregistrés lorsqu'ils sont perçus, nets de retenue à la source pour les dividendes de sociétés étrangères.

Les quotes-parts de résultats de filiales sociétés de personnes, faisant l'objet d'une clause statutaire d'attribution aux associés, sont comptabilisées lorsque celles-ci sont réputées acquises aux associés.

1.8. Opérations en devises. — Les opérations en devises sont enregistrées aux cours des devises à la date des transactions.

Les dettes et créances en devises sont réévaluées aux cours du 31 décembre, les gains et pertes non réalisés résultant de cette réévaluation étant portés en écart de conversion. Les pertes de change non réalisées au 31 décembre font l'objet de provisions, excepté pour les pertes compensées par des gains potentiels dans une même devise.

Les écarts de change constatés en fin d'exercice sur des disponibilités en devises sont enregistrés dans le compte de résultat.

1.9. Couverture de change. — Les contrats de change à terme et options de change souscrits pour compte propre sont réévalués au cours du 31 décembre ; les gains ou pertes non réalisés résultant de cette réévaluation sont :

- enregistrés en compensation des gains ou pertes de change non réalisés sur les actifs ou passifs couverts par ces instruments ;
- différés si ces instruments ont été affectés à des opérations de l'exercice suivant ;
- pris en résultat de change s'ils n'ont pas été affectés.

Dans le cadre de la centralisation des couvertures de change des filiales françaises (voir note 2. – Activité de la société), les contrats de change à terme et options de change en vie à la clôture ne sont pas réévalués aux cours du 31 décembre ; en effet, les contrats avec les filiales étant répercutés sur le marché de façon symétrique, le résultat de change issu de la réévaluation de l'ensemble serait nul.

Les effets des couvertures de taux d'intérêt (« swaps », « future rate agreements », « caps », ...) sont calculés prorata temporis sur la durée des contrats, et enregistrés dans la charge d'intérêts de l'exercice.

1.10. Primes d'émission des emprunts. — Les primes d'émission des emprunts obligataires sont amorties sur la durée de l'emprunt. Les frais d'émission sont enregistrés en charge lors de l'émission.

## 2. – Activité de la société.

La société LVMH assure la direction et la coordination des activités opérationnelles de l'ensemble de ses filiales, et apporte à celles-ci diverses prestations d'assistance au management, en particulier en matière juridique, financière, fiscale, ou dans le domaine des assurances.

Au-delà des activités de portefeuille liées à son statut de société holding, LVMH centralise la trésorerie en euros et devises ainsi que les besoins de financement de ses filiales françaises et de certaines filiales européennes, et assure la gestion du risque de taux sur la dette financière.

LVMH centralise également les couvertures de change de ses filiales françaises et de certaines filiales européennes ; les contrats de change souscrits par celles-ci avec LVMH sont répercutés de façon symétrique sur le marché, en termes de nature de contrat, devise, montant et échéance.

Les variations de structure financière constatées d'un exercice à l'autre, ainsi que le montant des pertes et gains de change apparaissant dans le compte de résultat, sont essentiellement le reflet de ces opérations.

## 3. – Produits financiers de participations et autres revenus.

(En milliers d'euros)	2005	2004	2003
Produits financiers de filiales et participations :			
Dividendes perçus de sociétés françaises	411 598	550 608	988 867
Dividendes perçus de sociétés étrangères			
Quote-part de résultats de filiales françaises « transparentes »	252 620	279 891	241 574
	664 218	830 499	1 230 441
Revenus fonciers	5 628	4 535	4 410
Prestations de services	147 851	125 785	114 686
	817 697	960 819	1 349 537

Les revenus fonciers sont liés à l'exploitation, par les sociétés du groupe, de vignobles champenois dont LVMH a la propriété.

Les prestations de services sont constituées de prestations d'assistance au management des filiales et de refacturations de frais engagés pour compte de ces dernières.

## 4. – Intérêts et produits assimilés.

Les intérêts et produits assimilés se décomposent de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	2005	2004	2003
Produits des prêts et avances aux entreprises liées	113 381	116 566	111 842
Revenus de placements et autres produits financiers	32 722	23 555	28 590
	146 103	140 121	140 432

## 5. – Résultat de change.

Le résultat de change se décompose de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	Charges	Produits
Résultat au titre d'opérations pour compte des filiales	1 263 715	1 263 715
Résultat au titre d'opérations pour compte propre	627	15 470
	1 264 342	1 279 185

(Voir également 2. – Activité de la société.)

## 6. – Intérêts et charges assimilées.

L'évolution des intérêts et charges assimilées s'analyse de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	2005	2004	2003
Intérêts sur TDI	71 091	71 997	71 369
Intérêts sur emprunts obligataires	116 071	114 211	123 678
Intérêts sur emprunts bancaires	8 376	10 304	15 307
Intérêts sur billets de trésorerie	17 778	20 303	29 000
Intérêts sur comptes courants et avances des entreprises liées	59 694	66 800	86 110
Autres intérêts et charges financières	21 238	13 737	12 202
	294 247	297 352	337 666

## 7. – Résultat exceptionnel.

Les produits exceptionnels sont constitués, à hauteur de 852 millions d'euros, d'une reprise de provision pour dépréciation du portefeuille de titres de participation, en raison notamment de l'évolution des parités de change concernées.

## 8. – Impôt sur les bénéfices.

Convention d'intégration fiscale : LVMH est société mère d'un groupe fiscal constitué avec certaines de ses filiales françaises (Art. 223 A et suivants du CGI). La convention d'intégration ne modifie pas, le plus souvent, la situation fiscale des filiales concernées, restant identique à celle qui résulterait d'une imposition séparée tant que celles-ci sont membres de l'intégration. L'économie ou la charge complémentaire d'impôt, du montant de la différence entre l'impôt comptabilisé par chacune des sociétés et l'impôt résultant de la détermination du résultat imposable d'ensemble, est enregistrée par LVMH. Le montant d'impôt créditeur, figurant au compte de résultat, de 133 millions d'euros correspond aux effets de cette convention.

Conformément à l'article 39 de la loi de finances rectificative pour 2005, un acompte d'impôt sur les sociétés a été versé en date du 29 décembre 2005, d'un montant de 133 millions d'euros.

Reports déficitaires : Le solde des reports déficitaires de l'intégration fiscale dont LVMH est la société mère a été utilisé en 2005.

Imposition différée : Le solde d'impôts différés provenant de différences temporaires d'imposition s'élève au 31 décembre 2005 à un montant débiteur de 0,5 millions d'euros.

## 9. – Immobilisations incorporelles et corporelles.

(En milliers d'euros)	2005
Valeur nette des immobilisations au 31 décembre 2004 :	33 200
Investissements	428
Cessions et mises hors service	- 163
Variation nette des amortissements	29
Valeur nette des immobilisations au 31 décembre 2005	33 494

## 10. – Participations.

(En milliers d'euros)	2005	2004	2003
Valeur brute du portefeuille de participations	10 077 211	10 077 211	9 928 183
Provision pour dépréciation	- 2 124 581	- 2 976 964	- 3 625
Valeur nette du portefeuille de participations (1)	7 952 630	7 100 247	6 908 558

(1) Voir Tableau des filiales et participations et Inventaire du portefeuille.

L'évolution de la provision pour dépréciation du portefeuille est analysée en note 19.

## 11. – Créances rattachées à des participations.

Les créances rattachées à des participations sont constituées d'avances en compte courant ou de prêts à des sociétés apparentées, filiales directes ou indirectes de LVMH. Les avances figurent en actif immobilisé dans la mesure où elles s'inscrivent dans le cadre de conventions de gestion centralisée de trésorerie d'une durée d'un an, renouvelables par tacite reconduction.

## 12. – Autres créances.

Le solde des autres créances s'analyse ainsi :

(En milliers d'euros)	2005	2004	2003
Créances sur des entreprises liées	542 288	533 265	566 338
Dont :			

Comptes courants d'intégration fiscale	268 884	275 280	295 097
Acompte sur dividende à recevoir			
Quote part de résultat de S.N.C. à recevoir	176 295	164 499	133 779
Primes payées sur options de change	71 602	65 036	51 940
Produits à recevoir d'entreprises liées	987	773	26 791
Créances sur l'Etat	134 740	59 948	56 264
Autres créances	165 177	245 732	229 064
Dont primes payées sur options de change	144 373	124 187	111 546
	842 205	838 945	851 666

L'échéance de l'ensemble des autres créances est inférieure à un an, à l'exception, d'un montant de 38 millions d'euros, à échéance supérieure à un an.

### 13. – Actions LVMH et valeurs mobilières de placement.

13.1. Actions LVMH. — La valeur du portefeuille au 31 décembre 2005, répartie en fonction de l'affectation des titres, s'analyse de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	Valeur brute	Provision pour dépréciation	Valeur nette
Immobilisations financières	204 402		204 402
Plans d'options d'achat	672 247		672 247
Plans d'attribution d'actions gratuites	5 842		5 842
Autres plans	28 078		28 078
Contrat de liquidité	4 712		4 712
Valeurs mobilières de placement	710 879		710 879

La catégorie « Autres plans » concerne des actions détenues en couverture de plans de rémunérations indexées sur le cours de l'action LVMH. Au cours de l'exercice, les mouvements de portefeuille ont été les suivants :

(En milliers d'euros)	Valeurs mobilières de placement				Titres immobilisés	
	Plans d'options d'achat		Autres		Nombre	Valeur
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur		
Au 1er janvier	17 148 615	765 770	3 294 172	185 569		
Achats			5 187 382	320 875		
Cessions			- 5 071 882	- 319 083		
Transferts	- 956 498	- 55 674	- 2 754 968	- 148 729	3 711 466	204 402
Levées d'options	- 1 264 340	- 37 849				
Au 31 décembre	14 927 777	672 247	654 704	38 632	3 711 466	204 402

La moins-value dégagée par les cessions s'est élevée à 2,6 millions d'euros.

13.2. Valeurs mobilières de placement et assimilés. — Le détail des valeurs mobilières de placement figure dans le tableau Inventaire du Portefeuille.

### 14. – Charges constatées d'avance.

Les charges constatées d'avance sont constituées essentiellement d'intérêts et charges assimilées.

### 15. – Ecart de conversion.

Les écarts de conversion actifs proviennent de la réévaluation, à la clôture de l'exercice 2005, des créances clients et des dettes fournisseurs en devises.

### 16. – Capital et primes.

16.1. Capital. — Le capital est constitué de 489 937 410 actions, entièrement libérées, au nominal de 0,30 €.

Toutes les actions composant le capital ont les mêmes droits, à l'exception des actions détenues sous forme nominative depuis plus de 3 ans dont les titulaires bénéficient d'un droit de vote double. Les actions détenues par LVMH ne bénéficient ni du droit de vote, ni du droit au dividende.

Au 31 décembre 2005, le capital se décompose ainsi :

Actions à droit de vote double	219 721 757
Actions à droit de vote simple	250 921 706
Actions détenues par LVMH	19 293 947

Nombre total d'actions

489 937 410

16.2. Variation des capitaux propres. — Conformément aux résolutions de l'assemblée générale du 12 mai 2005, la variation des capitaux propres s'analyse de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	Capital et primes	Réserves et provisions réglementées	Autres réserves	Report à nouveau	Acompte sur dividendes	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Soldes au 31 décembre 2004 avant affectation	1 883 257	587 717	0	927 138	- 122 484	1 011 082	4 286 710
Réaffectation de la réserve spéciale des plus-values à long terme (a)		- 200 000	195 013	4 988			
Affectation du résultat 2004				1 011 082		- 1 011 082	
Acompte sur dividende 2004					122 484		122 484
Dividendes 2004				- 465 440			- 465 440
Précompte mobilier				- 3 061			- 3 061
Soldes au 31 décembre 2004 après affectation	1 883 257	387 717	195 013	1 474 706			3 940 693
Dividendes 2004 - actions auto-détenues				14 010			14 010
Acompte sur dividendes 2005					- 117 616		- 117 616
Acompte sur dividendes 2005 - actions auto-détenues				4 869	- 4 869		
Résultat de l'exercice 2005						1 445 618	1 445 618
Soldes au 31 décembre 2005 avant affectation	1 883 257	387 717	195 013	1 493 584	- 122 484	1 445 618	5 282 705

(a) Voir note 18.

La société dispose de réserves d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions LVMH auto-détenues.

## 17. – Ecart de réévaluation.

Les « Ecart de réévaluation » proviennent des opérations réalisées en 1978 dans le cadre de la réévaluation légale de 1976. Ils concernent les immobilisations non amortissables suivantes :

(En milliers d'euros)	2005	2004	2003
Vignobles et autres terrains	18 009	18 009	18 009
Titres de participation (Parfums Christian Dior)	23 570	23 570	24 549
	41 579	41 579	42 558

## 18. – Réserves réglementées.

Les « Réserves réglementées » sont constituées de la « Réserve spéciale des plus-values à long terme » ; elles incluent en outre les réserves indisponibles de 2,2 millions d'euros, résultant de la réduction de capital effectuée concomitamment à la conversion du capital en euros.

En raison de la réforme du régime des plus-values à long terme par la loi de Finances rectificative pour 2004 (article 39) et sur décision de l'assemblée générale du 12 mai 2005, un montant de 200 millions a été transféré de la réserve spéciale des plus-values à long terme à un compte de réserve ordinaire, après prélèvement d'une taxe de 2,5 %, soit 5 millions d'euros. Le solde de la Réserve spéciale des plus-values à long terme, soit 329 millions d'euros, n'est distribuable qu'après règlement d'un complément de taxe.

## 19. – Variation des provisions.

La variation des provisions s'analyse de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/04	Dotations	Utilisations	Reprises	31/12/05
Provisions pour dépréciation d'actifs :					
Titres de participation	2 976 965	360		- 852 744	2 124 581
Actions LVMH	22 008			- 22 008	
Autres actifs	13 972	10 375			24 347
Provision pour risques et charges :					
Pour risques	306 135	8 960	- 1 484	- 4 051	309 561
Pour charges	6 376	13 444			19 820

Total	3 325 456	33 139	- 1 484	- 878 803	2 478 309
Dont :					
Résultat d'exploitation		13 602	- 1 484		
Résultat financier		17 923		- 26 059	
Résultat exceptionnel		1 614		- 852 744	
		33 139	- 1 484	- 878 803	

Les provisions pour risques correspondent à l'estimation des effets patrimoniaux des risques, litiges, situations contentieuses réalisés ou probables, qui résultent des activités de la société ou de ses filiales ; ces activités sont en effet exercées à un niveau international, dans le contexte d'un cadre réglementaire souvent imprécis, évoluant selon les pays et dans le temps, et s'appliquant à des domaines aussi variés que la composition des produits ou le calcul de l'impôt.

Les provisions pour charges incluent notamment, à hauteur de 13 millions d'euros, les provisions constituées au titre des plans d'attribution d'actions gratuites et des plans de rémunérations à long terme indexées sur le cours de l'action LVMH.

#### 20. – Analyse des autres passifs.

La répartition des dettes par nature et selon leur échéance, avant affectation du résultat, ainsi que les charges à payer rattachées, sont présentées dans le tableau ci-après :

Dettes(en milliers d'euros)	Total	Montant			Dont charges à payer	Dont entreprises liées
		A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans		
Titres à durée indéterminée (TDI)	551 681	11 027	946	539 708	5 459	
Autres emprunts obligataires	3 993 320	1 012 683	1 780 637	1 200 000	31 601	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	541 375	330 395	210 980		495	
Autres emprunts et dettes financières	3 271 059	3 271 059			6 468	2 970 788
Dettes financières	8 357 435	4 625 164	1 992 563	1 739 708	44 023	2 970 788
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 637	22 637			19 413	
Dettes fiscales et sociales	32 507	32 507			27 623	
Autres dettes (dont primes reçues sur options de change : 214,1 millions d'euros)	313 130	313 130			84 660	226 234
Total	8 725 709	4 993 438	1 992 563	1 739 708	175 719	3 197 022

20.1. Titres à durée indéterminée (T.D.I.). — En décembre 1990 et février 1992, LVMH a procédé à l'émission, hors de France, de deux emprunts obligataires sous forme de Titres subordonnés à durée indéterminée aux montants nominaux respectifs de 762 et 229 millions d'euros.

Les conventions d'émission comportaient les caractéristiques suivantes :

- remboursement de droit dans les seuls cas de liquidation judiciaire et dissolution anticipée de LVMH, sauf fusion ou scission ;
- paiement du principal subordonné au désintéressement complet des autres créanciers ;
- possibilité de différer le paiement des intérêts si certains ratios financiers ne sont pas atteints.

En 1996, un avenant à la convention d'émission des TSDI 1990 a supprimé les deux dernières clauses ci-dessus, transformant ainsi les TSDI en créances chirographaires ordinaires, et conduisant à leur reclassement en dettes financières comme Titres à durée indéterminée (TDI).

Les TSDI émis en 1992 ont été reclassés simultanément par application de la clause « pari passu » de leur convention d'émission.

Ces émissions ont fait l'objet de conventions avec des sociétés tierces qui se sont engagées à conserver ou à racheter les titres aux souscripteurs après quinze ans, et ont renoncé en totalité ou quasi-totalité à la perception des intérêts à compter de cette date, moyennant le versement par LVMH concomitamment à l'émission de montants définitifs de respectivement 170 et 57 millions d'euros.

En raison de ces dispositions :

- à l'émission, les TDI ont été inscrits au bilan pour le montant net disponible, à savoir 592 et 172 millions d'euros ;

— les sommes versées en rémunération du nominal de l'émission sont enregistrées proportionnellement pour partie en frais financiers et pour partie en amortissement du principal.

Les TDI de 1990 ont été émis moyennant rémunération du nominal au taux de l'Euribor à 6 mois majoré de 0,45 %. Ce taux a cessé de s'appliquer depuis le quinzième anniversaire de l'émission de ces titres, soit le 20 décembre 2005.

Les TDI de 1992 ont été émis au taux facial de 9,70 % l'an.

Le régime fiscal des émissions, déterminé en 1993 et en 1996 par le Service de la Législation Fiscale, a été modifié par la loi de finances pour 2006, qui a inséré dans le Code général des impôts une disposition prévoyant l'imposition, au terme d'une période de quinze années après l'émission, d'une partie du produit résultant du placement des versements aux sociétés tierces.

Cette imposition est due « au titre de l'exercice au cours duquel ces valeurs mobilières donnent lieu au paiement d'un montant d'intérêts effectif inférieur au produit du montant nominal de l'émission par le taux d'intérêt légal, » soit l'exercice 2006 pour les TDI de 1990 et l'exercice 2007 pour les TDI de 1992.

20.2. Emprunts obligataires. — Les emprunts obligataires sont constitués d'émissions publiques et de placements privés, réalisés depuis mai 2000 dans le cadre d'un programme Euro Medium Term Notes de 7 milliards d'euros, dont l'en-cours au 31 décembre 2005 atteint 3,2 milliards d'euros.

(En milliers d'euros)	Taux d'intérêt facial	Swap vers taux variable	Echéances	Nominal au 31 décembre 2005	Intérêts courus après swap	Total
-----------------------	-----------------------	-------------------------	-----------	-----------------------------	----------------------------	-------

Emissions publiques :						
EUR 600 000 000, 2005	3,375 %		2012	600 000	10 652	610 652
EUR 600 000 000, 2004	4,625 %	Total	2011	600 000	4 618	604 618
EUR 750 000 000, 2003	5,00 %	Total	2010	750 000	4 247	754 247
EUR 500 000 000, 2001	6,125 %	Total	2008	500 000	221	500 221
EUR 800 000 000, 1999	5,00 %	Total	2006	800 000	9 142	809 142
Placements privés :						
EUR 100 000 000, 2004	Variable		2007	100 000	316	100 316
CZK 770 000 000, 2004	Variable		2009	24 507	60	24 567
EUR 100 000 000, 2004	Variable		2007	100 000	317	100 317
HKD 200 000 000, 2003	Variable		2006	23 860	143	24 003
JPY 1 000 000 000, 2003	0,475 %	Total	2006	7 280	7	7 287
EUR 306 130 153, 2003	Variable		2008	306 130	768	306 898
SGD 125 000 000, 2001	4,00 %	Total	2006	61 698	852	62 550
EUR 55 000 000, 2001	Variable		2006	55 000	91	55 091
JPY 1 500 000 000, 2001	0,95 %	Total	2006	13 672	61	13 733
JPY 1 100 000 000, 2001	Variable		2006	10 464	58	10 522
JPY 1 000 000 000, 2001	Variable		2006	9 107	48	9 155
Total				3 961 718	31 602	3 993 320

Sauf mention contraire, les emprunts obligataires sont remboursables au pair in fine.

L'ensemble des émissions en devises a fait l'objet de swaps les transformant en emprunts en euros. Les swaps de taux mentionnés dans le tableau qui précède ont été conclus à l'émission des emprunts obligataires ; des opérations ultérieures de couverture de taux ont pu être réalisées.

Les émissions publiques sont détaillées ci-dessous :

- emprunt 2005 de 600 millions d'euros, portant intérêt au taux de 3,375 %, émis à 99,828 % du nominal ;
- emprunt 2004 de 600 millions d'euros, portant intérêt au taux de 4,625 %, émis à 99,427 % du nominal ;
- emprunt 2003 de 750 millions d'euros, portant intérêt au taux de 5,00 %, émis à 99,986 % du nominal ;
- emprunt 2001 de 500 millions d'euros, portant intérêt au taux de 6,125 %, émis à 99,363 % du nominal ;
- emprunt 1999 de 800 millions d'euros, portant intérêt au taux de 5,00 %, comportant :
  - une tranche de 500 millions d'euros, émise à 99,515 % du nominal,
  - une tranche de 200 millions d'euros, émise à 97,395 % du nominal,
  - une tranche de 100 millions d'euros, émise à 96,653 % du nominal.

20.3. Autres emprunts et dettes financières. — Les autres emprunts et dettes financières sont constitués de billets de trésorerie et, à hauteur du montant figurant dans le tableau ci-dessus en « entreprises liées », d'avances en compte courant ou de dettes de filiales ou autres sociétés du groupe ; les avances sont effectuées dans le cadre de la gestion centralisée de trésorerie mentionnée en note 11.

20.4. Analyse de la dette par devise. — De façon générale, la composition de la dette en devise a pour objet de couvrir des actifs nets en devises, issus notamment de l'acquisition de sociétés hors zone Euro. L'ensemble des emprunts obligataires en devises (voir Note 20.2) a donné lieu à la conclusion de contrats de swaps les transformant en emprunts en euros.

Au 31 décembre 2005, la répartition par devise de la dette financière de 8 357 millions d'euros (Voir note 20), en monnaie de l'émission et après prise en compte des instruments de couverture émis simultanément ou postérieurement à l'émission s'analyse de la façon suivante :

Devises	Contre-valeur en millions d'euros	
	A l'émission	Après prise en compte des instruments de couverture
Euro	5 161	4 272
Dollar US	54	148
Franc suisse	1	852
Yen	42	1
Dollar de Hong Kong	25	4
Dollar de Singapour	65	3
Autres devises	38	106
Sous-total	5 386	5 386
Entreprises liées		2 971
Total dettes financières		8 357

L'utilisation d'instruments financiers par LVMH pour son propre compte répond aux besoins de couverture du risque de change ou de taux sur ses actifs ou passifs financiers, y compris les flux de dividendes à recevoir de filiales et participations étrangères.

Chaque instrument utilisé est affecté aux soldes financiers ou opérations couverts. Toutefois, il peut arriver que soient utilisés des instruments ayant nature de couverture dans le cadre du patrimoine consolidé du groupe, mais non adossés en comptes sociaux ou adossés à des sous-jacents maintenus à taux de change historiques ; en application des principes comptables décrits en note 1, de tels instruments sont réputés non affectés.

Dans le cadre de la centralisation des couvertures de change de ses filiales, l'utilisation par LVMH d'instruments financiers ne génère pas de position de change. En effet, comme décrit en note 2, les contrats de couverture souscrits auprès de LVMH par ses filiales sont répercutés sur le marché de façon symétrique en termes de nature de contrat, devise, montant et échéance.

Les contreparties aux contrats de couverture sont sélectionnées en fonction de leur notation internationale, dans un souci de diversification.

21.1. Instruments de taux d'intérêt. — L'ensemble des instruments de taux d'intérêt est, en règle générale, affecté à des dettes financières dont les échéances sont identiques ou supérieures à celles des instruments.

La nature des instruments de couverture en vie au 31 décembre 2005, et leur montant notionnel s'analysent de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	Echéances			Valeur de marché
	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Swaps payeurs de taux fixe	850 000	700 000		2 149
Swaps payeurs de taux variable	1 598 828	1 910 980	600 000	132 283
Caps	300 000	1 400 000		7 771
Tunnels (achats de caps & ventes de floors)	1 650 000			2 296

21.2. Instruments de change. — Toutes devises confondues, les montants nominaux des contrats existants au 31 décembre 2005, réévalués aux cours de change du 31 décembre, s'analysent de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	Contrepartie : tiers	Contrepartie : filiales	Valeur de marché
Opérations de couverture pour compte des filiales :			
Achats/Ventes à terme	1 036 410	1 036 410	- 19 810
Options de change	3 299 570	3 299 570	- 7 200
Opérations pour compte propre :			
Achats à terme	- 144 633		- 5 159
Opérations pour compte propre réputées non adossées :			
Ventes à terme	909 440		8 320

## 22. – Autres informations.

22.1. Engagements en matière de pensions complémentaires de retraite et indemnités de départ en retraite. — Ces engagements donnent lieu soit à constitution de provisions, soit à couverture par contrats d'assurance capitalisation sous réserve toutefois d'un engagement net non comptabilisé de 37 millions d'euros.

Les hypothèses actuarielles retenues dans les calculs d'estimation des engagements sont les suivantes :

— Taux d'actualisation : 4 % ;

— Taux de rendement long terme attendu des placements : 4 %.

22.2. Engagements d'achats de titres de participation. — Les engagements d'achat de titres de participation s'élèvent à 3 210 millions d'euros ; ce montant représente les engagements contractuels pris par le groupe pour l'achat de minoritaires de sociétés consolidées, prises de participation, participations complémentaires dans des sociétés non consolidées, ou pour le paiement de compléments de prix éventuels pour des opérations réalisées. Ce chiffre inclut les effets du Protocole d'Accord intervenu le 20 janvier 1994 entre LVMH et Diageo, par lequel LVMH s'est engagé à acheter à Diageo sa participation de 34 % dans Moët Hennessy, sous préavis de 6 mois, pour un montant égal à 80 % de sa valeur à la date de l'exercice de la promesse.

22.3. Autres engagements en faveur de tiers :

(En millions d'euros)	Au 31/12/05
Cautions et lettres de confort accordées au profit de filiales, ou autres sociétés du groupe	2 320

22.4. Autres engagements en faveur de LVMH :

(En millions d'euros)	Au 31/12/05
Lignes de crédit à long terme confirmées non tirées	2 426
Lignes de crédit à court terme confirmées non tirées	1 557
	3 983

22.5. Identité de la société consolidante. — Les comptes de LVMH Moët Hennessy-Louis Vuitton S.A. sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de Christian Dior S.A., 30 avenue Montaigne - 75008 Paris.

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2005 :



Titres de participation et autres titres immobilisés(en milliers d'euros)	% de participation directe	Valeur nette comptable
35 931 661 actions de valeur nominale EUR 7 de Moët Hennessy S.N.C. (France)	58,67	1 018 997
23 742 768 actions de valeur nominale EUR 1,50 de LVMH Fashion Group S.A. (France)	99,94	821 934
68 957 actions de valeur nominale EUR 38 de Parfums Christian Dior S.A. (France)	99,98	76 447
331 826 000 actions de valeur nominale EUR 15 de Sofidiv S.A.S. (France)	100,00	5 453 275
1 961 043 actions de valeur nominale EUR 15 de Le Bon Marché S.A. (France)	99,99	259 163
31 482 974 actions de valeur nominale EUR 13,82 de Moët Hennessy International S.A. (France)	58,67	74 443
23 000 actions de valeur nominale JPY 50 000 de LVMH KK (Japon)	100,00	7 564
7 000 parts de valeur nominale EUR 457,35 du GIE LVMH Services	20,00	8 855
37 000 actions de valeur nominale EUR 15,24 de Creare S.A. (Luxembourg)	32,17	564
9 660 actions de valeur nominale EUR 30 de Loewe S.A. (Espagne)	5,44	6 692
3 500 000 actions de valeur nominale GBP 1 de LVMH Services LTD (Grande-Bretagne)	100,00	0
2 333 060 actions de valeur nominale EUR 15 de LVMH Finance S.A. (France)	99,99	224 673
Autres titres de participation		23
Total		7 952 630

Valeurs mobilières de placement et créances assimilées :

(En milliers d'euros)	Valeur nette comptable	Valeur de marché
Titres de créances négociables	400 000	400 000
Autres	63	63
Total	400 063	400 063

Filiales et participations au 31 décembre 2005 :

Sociétés (en milliers d'unités monétaires)	Siège social	Devis e	Capital (a)	Capitaux propres autres que le capital(a) (b)	Quote part du capital détenu en pourcentage	Valeur comptable des titres détenus (c)		Prêts et avances consentis (c)	Caution s et avals accordés (c)	Chiffres d'affaires hors taxes (a)	Bénéfice net ou perte(-) du dernier exercice (a)	Dividend es encaissés en 2005 (c)
						Brute	Nette					
1. Filiales (> 50 %) :												
Moët Hennessy S.N.C.	Boulogne	EUR	428 730	2 145 181	58,67	1 018 997	1 018 997			571 529	429 790	
Moët Hennessy Inter. S.A.	Boulogne	EUR	151 564	202 818	58,67	74 443	74 443			69 440	68 052	
LVMH Fashion Group S.A.	Paris	EUR	35 634	703 629	99,94	821 934	821 934			663 740	617 352	344 270
Parfums Christian Dior S.A.	Paris	EUR	2 621	199 212	99,98	76 447	76 447	2 043		829 792	43 932	57 993
Sofidiv S.A.S.	Boulogne	EUR	4 977 390	- 40 028	100,00	6 666 408	5 453 276			122 647	128 692	
LVMH Finance S.A.	Boulogne	EUR	34 996	- 22 608	99,99	1 130 499	224 673			259	- 7 222	
Le Bon Marché S.A.	Paris	EUR	29 416	76 277	99,99	259 163	259 163			221 292	12 559	9 335

LVMH KK	Tokyo	JPY	1 150 000	77 943	100,00	7 564	7 564		544 996	553 899	155 380	
LVMH Services LTD	Londres	GBP	3 500	- 3 937	100,00	5 622	0			1 353	- 661	
2. Participations (>10 % et < 50 %) :												
GIE LVMH Services	Boulogne	EUR	44 275	2 382	20,00	8 855	8 855			3 174	2 382	
3. Participations (<10 %) :												
Loewe S.A.	Madrid	EUR	5 328	7 873	5,44	6 692	6 692	15 177		88 517	- 13 455	
4. Autres participations						587	587					0
Total						10 077 211	7 952 631	17 220	544 996			411 598

(a) En devises pour les filiales étrangères.

(b) Avant affectation du résultat de l'exercice.

(c) En milliers d'euros.

Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux (extrait).

Exercice clos le 31 décembre 2005.

(Articles 193 et 296 du décret 67-236 du 23 mars 1967).

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 7 avril 2006.

*Les commissaires aux comptes :*

Deloitte & Associés : Ernst & Young Audit :

représenté par représenté par

Thierry Benoit; Alain Pons; Jeanne Boillet; Gilles Galippe.

0604901